

Université Grenoble Alpes

Collège des études doctorales

Rapport d'activité 2022-2023



Mot du directeur



Le doctorat en France est dans une situation paradoxale. D'un côté, il fait l'objet d'évolutions récentes importantes, illustrées par exemple par l'augmentation substantielle du montant et du nombre, en particulier pour les sciences humaines et sociales, des contrats doctoraux. A l'échelle de l'UGA, le doctorat est érigé en priorité politique, pierre angulaire du dynamisme de sa recherche, de son attractivité, mais aussi de la structuration du grand établissement. Cela s'est matérialisé par la constitution du Collège des études doctorales (CED) en composante transverse de l'établissement, cadre permettant d'élaborer une véritable politique doctorale. Mais d'un autre côté, un certain nombre de signaux peuvent inquiéter : à l'échelle nationale, le nombre de doctorants est en baisse régulière depuis une quinzaine d'années et l'attractivité internationale est en berne. Dans un rapport publié en 2023, l'ANRT, organisme en charge de la mise en œuvre du dispositif CIFRE, alertait sur le manque de reconnaissance du doctorat et appelait à la mise en place d'un plan national pour le doctorat. Dans ce contexte le travail du CED s'inscrit dans le long terme et dans une perspective structurante. Il vise à améliorer en profondeur tous les aspects de la formation doctorale à l'UGA, de la qualité du recrutement à celle de l'encadrement, des conditions de vie des doctorants à celle de la poursuite de carrière des jeunes docteurs.

Pour ce rapport d'activité, nous avons fait le choix de mettre en avant trois thématiques clés : l'attractivité du doctorat à l'UGA, la lutte contre la précarité et la valorisation des compétences acquises. Chacun de ces focus permet d'illustrer de manière concrète les actions entreprises pour avancer sur un objectif plus large. Les statistiques générales sur le recrutement en doctorat, présentées dans le §1, montrent que l'UGA est relativement épargnée par la baisse nationale. Mais le recul de près de 5% du nombre de primo-inscrits en 22/23 doit nous inviter à redoubler d'efforts. La visibilité des sujets de thèse notamment pourrait être accrue, en ligne avec les engagements de l'université liés à la labellisation HRS4R. Mais au-delà de la communication, inverser cette tendance passe par l'amélioration des conditions dans lesquelles se déroule le doctorat ainsi que des perspectives de carrière. C'est le sens des nombreuses initiatives du CED, que ce soit en termes de formation, des doctorants eux-mêmes comme des encadrants, de dispositifs d'accompagnement ou encore d'événementiel. Pour l'année 22/23, la mise en place d'une démarche par compétences est une avancée importante, visant à permettre aux doctorants de mieux s'approprier leurs ressources professionnelles développées en dehors du champ strict de leur spécialité disciplinaire, pour mieux construire leur parcours de formation mais aussi pour les valoriser après la soutenance. Cette année également, le CED a lancé une étude scientifique de la précarité doctorante, nous permettant de développer des outils pérennes de mesure de cette précarité. Cette étude sera poursuivie et approfondie, et vient enrichir les données sur le financement des nouveaux doctorants qui constituait déjà un indicateur important. Cette année enfin, la dématérialisation des formalités liées à la soutenance de thèse vient contribuer à la transparence et à la simplification des processus administratifs.

Pierre Lemonde
Directeur



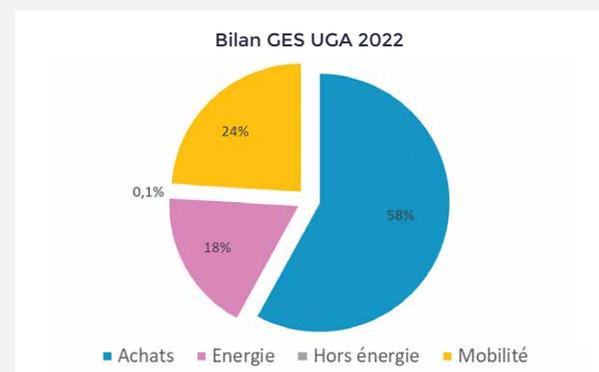
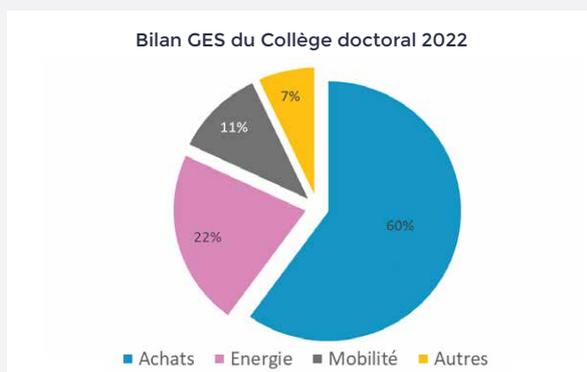
NOTRE ENGAGEMENT RSE

Le CED s'inscrit pleinement dans le schéma directeur responsabilité sociétale et environnementale (RSE) de l'UGA (2021) via l'enrichissement de son offre de formation sur la thématique auprès des doctorants et la sensibilisation des personnels aux enjeux environnementaux.

Le CED a ainsi mobilisé la mission RSE de l'UGA afin d'animer un séminaire et opérer le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la Maison du doctorat en 2022 via des données disponibles sur Sifac et au travers d'une enquête réalisée auprès des personnels afin de mettre en place des actions concrètes pour réduire ces émissions.

Le bilan est organisé autour de quatre postes d'émission :

- **Énergie** via les consommations énergétiques de la MJK
- **Mobilités** via les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail des agents
- **Achats**
- Et un poste **Autres** portant sur le numérique et l'alimentation du personnel sur le lieu de travail



Le premier poste d'émission est le même que celui de l'ensemble de l'UGA avec 60% émanant des achats issus de prestations de formation. Le 2^e poste, celui de l'énergie va être réduit à très court terme du fait du raccordement de la MJK au réseau de chaleur urbain de Grenoble prévu en 2024. 70% des émissions du poste Mobilité sont le fruit de déplacements domicile-travail avec une utilisation de la voiture à hauteur de 50%, supérieure à la moyenne UGA et qui fait l'objet d'actions de sensibilisation. Le poste « Autres » couvre l'impact de l'alimentation sur le lieu de travail. Le déploiement des poubelles de tri a été identifié comme prioritaire pour 2023-2024.

Sommaire

01

Recrutement & Attractivité

• Inscriptions

- Données globales et par champ disciplinaire
- Données par domaine scientifique

• Financements

- Les sources de financement des doctorants primo-entrants

• Dynamique internationale

- Attractivité Internationale
- Partenariats internationaux

P5

02

Soutenances, arrêts de thèse et durée de thèse

• Soutenances et arrêts de thèse

- La Dématérialisation des soutenances : un outil de simplification

• Durée des thèses

• Soutenance HDR

P10

03

Qualité de vie doctorale

• Des événements vecteurs d'intégration, de formation et de visibilité

- Journée d'accueil des doctorants
- PhD Party
- Cérémonie des docteurs
- Les Prix de thèse
- Ma thèse en 180 secondes

• Des dispositifs d'accompagnement (Bulle d'air et Crous Grenoble Alpes)

- Lutte contre la précarité
- Lutte contre l'isolement

• Etude scientifique sur la précarité financière

P14

04

Formation, valorisation et poursuite de carrière

• La formation des doctorants

• La formation des encadrants

• Pour la valorisation du doctorat : la démarche compétences

• Poursuite de carrière

- Les activités du Pôle carrière
- Le dispositif de suivi des docteurs

P21

05

Organigramme

P27

Fiches des écoles doctorales

- École doctorale Chimie et Sciences du Vivant (ED CSV)
- École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal (ED EEATS)
- École doctorale Ingénierie - Matériaux, Mécanique, Environnement, Énergétique, Procédés, Production (ED I-MEP²)
- École doctorale Ingénierie pour la Santé la Cognition et l'Environnement (ED ISCE)
- École doctorale Langues, Littératures et Sciences Humaines (ED LLSH)
- École doctorale Mathématiques, Sciences et technologies de l'information, Informatique (ED MSTII)
- École doctorale Philosophie : Histoire, Créations, Représentations (ED PHILO)
- École doctorale de Physique (ED PHYS)
- École doctorale Sciences Économiques (ED SE)
- École doctorale Sciences de Gestion (ED SG)
- École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire (ED SHPT)
- École doctorale Sciences Juridiques (ED SJ)
- École doctorale Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes (ED STEP)

P28

01

Recrutement & Attractivité

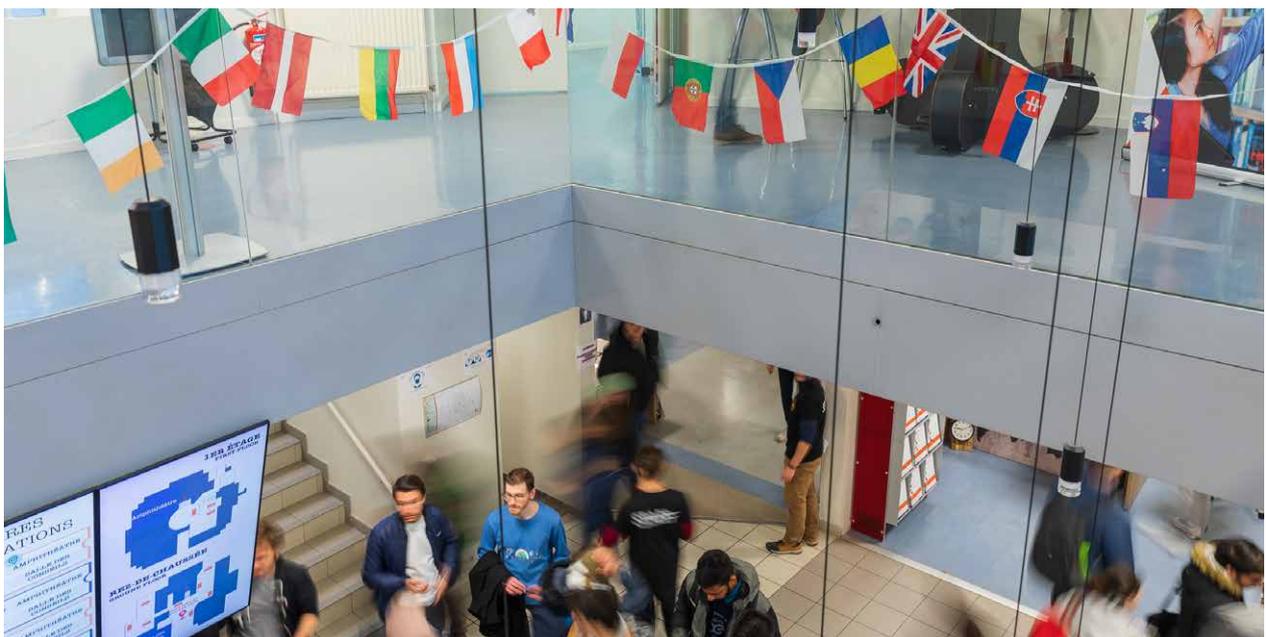
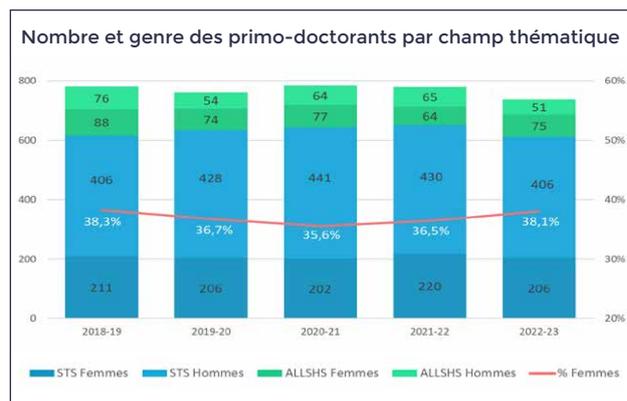
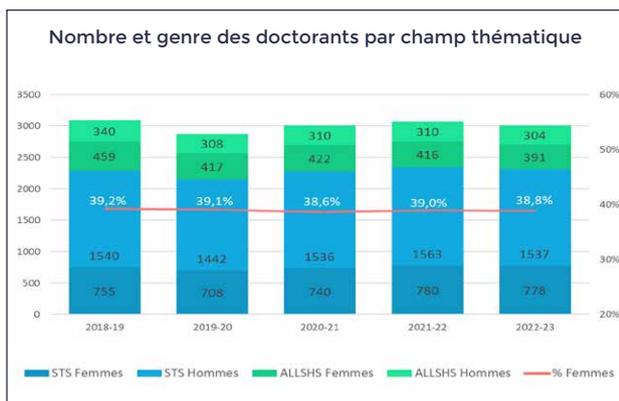
▲ Inscriptions

Données globales et par champ disciplinaire

Le nombre de doctorants inscrits à l'UGA est de 3010 pour l'année académique 2022-2023. Il est en léger retrait par rapport à l'année précédente (3069) et rejoint le niveau de 2020-2021. On observe la poursuite de la tendance à la baisse sur les 4 dernières années du nombre d'inscrits dans le champ disciplinaire ALLSHS, qui passe de 726 en 2021-2022 à 695 en 2022-2023, alors que le nombre d'inscrits en STS, en léger tassement sur un an, est plus stable sur le moyen terme.

Le pourcentage de femmes inscrites reste relativement constant (39%) au cours du temps, avec une proportion plus élevée dans le champ ALLSHS (56%).

Le nombre de doctorants primo-entrants est de 738 en 2022-2023 ce qui est inférieur au nombre de primo-inscrit en 2021-2022 (779). La baisse touche particulièrement le champ disciplinaire STS qui était plutôt marqué par une tendance à la hausse depuis 2018. Le pourcentage de femmes qui avait tendance à légèrement diminuer au cours des 4 dernières années repart à la hausse et retrouve le niveau de 2018 à 38%.

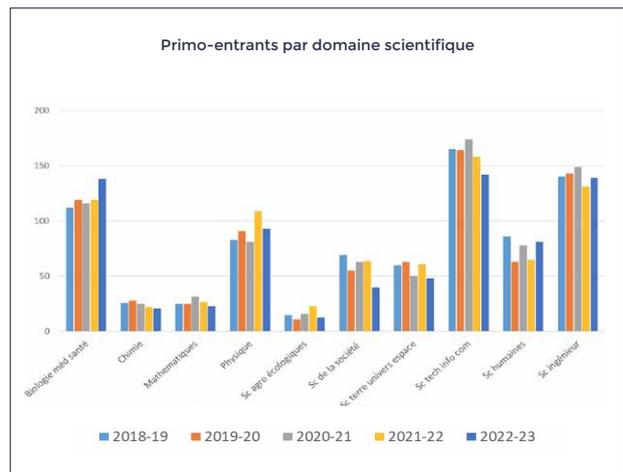
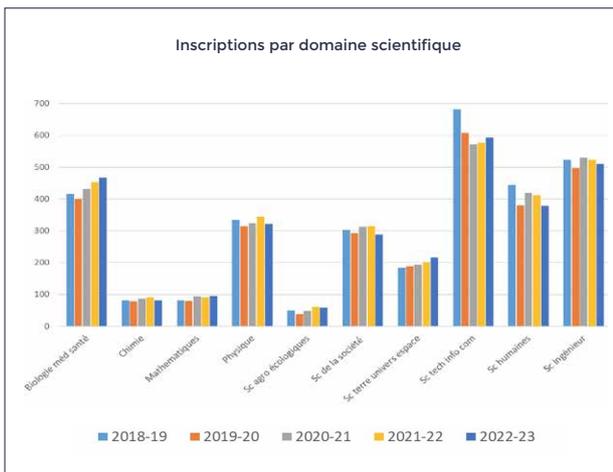


Données par domaine scientifique

On observe des tendances très différentes selon les domaines, avec une hausse des effectifs continue en Biologie médecine santé, en Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Espace, et pour les autres domaines un maintien ou un retour au niveau le plus bas de l'année 2019-2020 après la montée du nombre d'inscrits constatée en 2020-21 et 2021-22 (Physique, Science de la société, Sciences

Humaines et Sciences de l'ingénieur). Le domaine Sciences et Technologies de l'information et de la Communication en revanche poursuit sa remontée.

Les histogrammes pour les primo-entrants montrent des fluctuations annuelles plus importantes à l'exception du domaine Biologie médecine santé pour lequel la tendance à la hausse se confirme et s'accroît nettement.



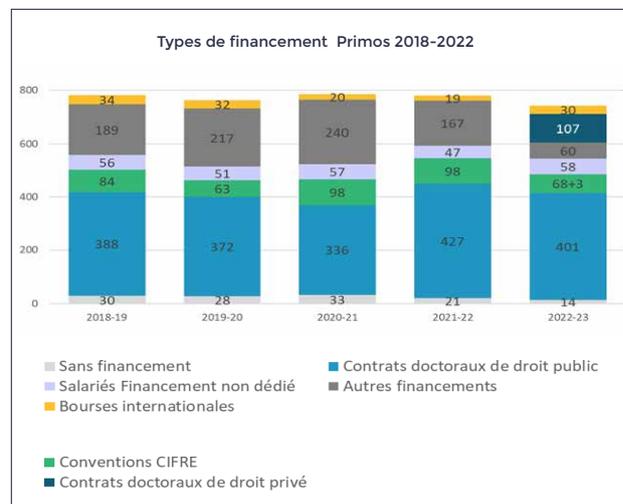
▲ Financements

Les sources de financement des doctorants primo-entrants

En 2022-2023, 401 doctorants primo-entrants (54%) ont bénéficié d'un contrat doctoral (56% en 2021-2022) tandis que 14 d'entre eux (moins de 2%) étaient sans financement (3% en 2021-2022). Ce dernier chiffre semble confirmer la diminution de la précarité financière amorcée l'année précédente au niveau des primo-entrants.

Les conventions CIFRE qui était en nette progression depuis 2020 (12,6% en 2021-22) reviennent au niveau de 10% des financements des primo-inscrits. A noter l'apparition des contrats doctoraux de droit privé, au nombre de 107 en 2022-2023, qui viennent clarifier le statut d'un grand nombre de financements auparavant classés dans la catégorie «Autres financements». Les deux autres éléments marquants concernent d'une part la remontée des bourses internationales qui étaient en forte baisse depuis 2020 et représentent

de nouveau environ 4% des primo-entrants, et d'autre part la remontée des doctorants inscrits à temps partiel, c'est-à-dire disposant d'une source de revenu par un emploi non dédié à la thèse, qui représentent en 2022-2023 près de 9% des primo-entrants (plus fort taux depuis 2018).

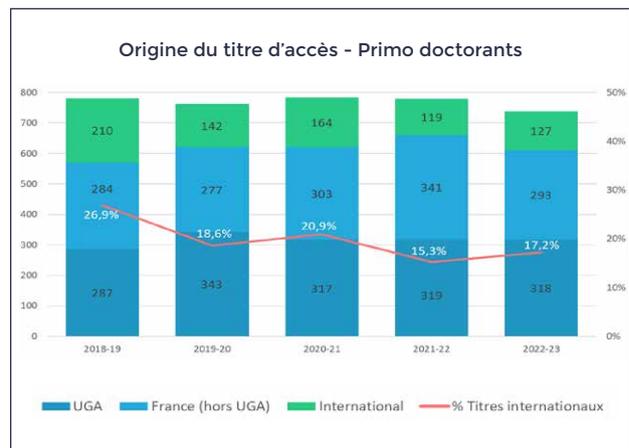
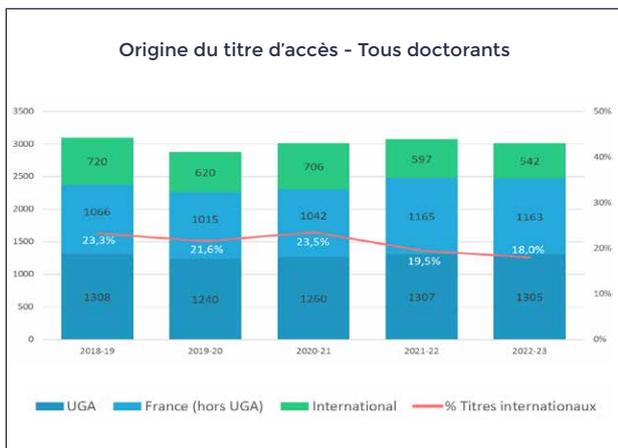
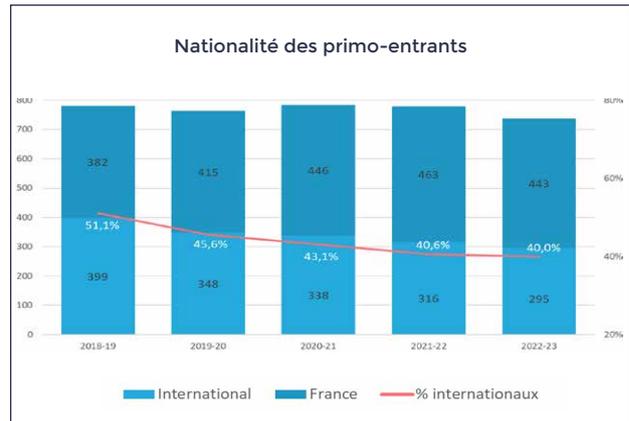


▲ Dynamique internationale

Attractivité Internationale

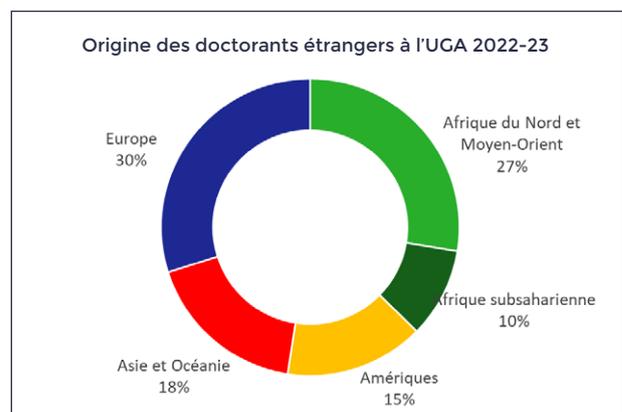
Le nombre (et pourcentages) de doctorants et de primo-entrants de nationalité étrangère en 2022-2023, sont respectivement de 1301 (43,2%) et de 295 (40%). Ils proviennent en majorité de pays hors de l'UE.

L'érosion, en nombre et en pourcentage de doctorants de nationalité étrangère depuis les cinq dernières années se poursuit, en ligne avec les données au niveau national, tout en restant limitée en comparaison à celles-ci. Les chiffres clés Campus France révèlent une baisse à l'échelle nationale de 3% (resp. 15%) sur un an (resp. 5 ans).



Il est intéressant de noter que cette érosion se reflète aussi dans le nombre des primo-doctorants avec diplôme étranger d'entrée en doctorat, passée en pourcentage de 26,5% à 16,9% sur les cinq dernières années.

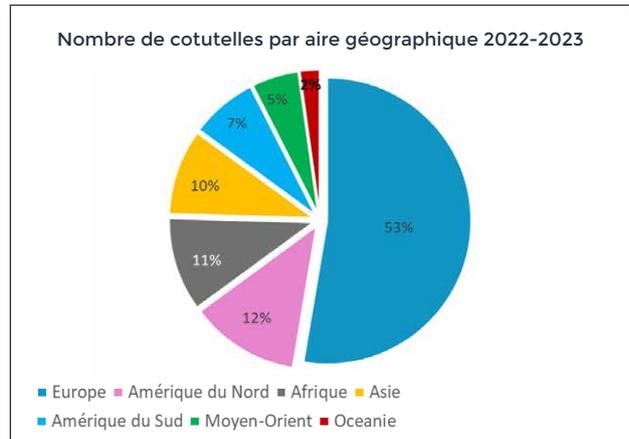
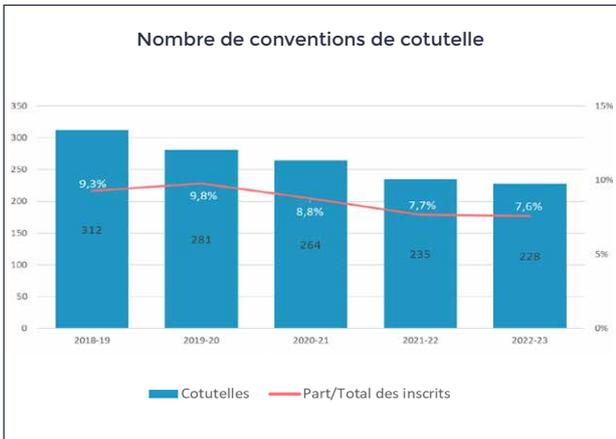
S'agissant de l'origine géographique des doctorants étrangers, on constate à l'UGA une surreprésentation de l'Europe et des Amériques et une nette sous-représentation de l'Afrique subsaharienne, en comparaison avec l'échelon national.



Partenariats internationaux

Un indicateur important des partenariats internationaux est le nombre de doctorats en cotutelle réalisés avec un autre établissement. La proportion de thèses en cotutelle en 2022-2023 (228) reste stable.

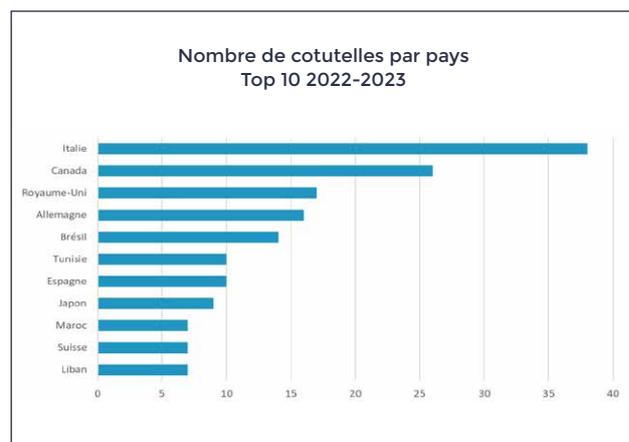
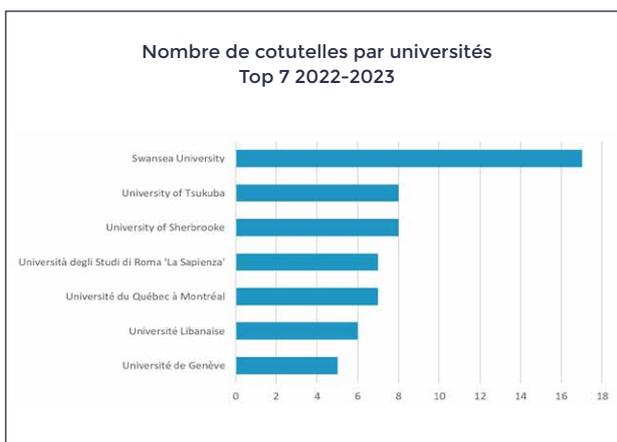
Un focus sur les principales aires géographiques montre que plus de la moitié de cotutelles sont déployées avec des établissements européens (53%).



De même que l'an dernier, les 5 principaux pays partenaires en 2022-2023 sont l'Italie, le Canada, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Brésil.

cotutelle avec l'UGA a doublé en un an (de 4 à 8). La coopération avec ces deux partenaires stratégiques est alimentée par l'appel à projet IRGA (Initiative de Recherche à Grenoble Alpes) de l'UGA. Les autres partenaires les plus actifs en termes de cotutelles sont La Sapienza, Sherbrooke, Genève et l'université libanaise, avec des valeurs quasi équivalentes à 2021-2023.

Au niveau des établissements, l'Université de Swansea se confirme être le partenaire avec qui l'UGA a plus de cotutelles (17), suivie cette année par l'Université de Tsukuba dont le nombre de

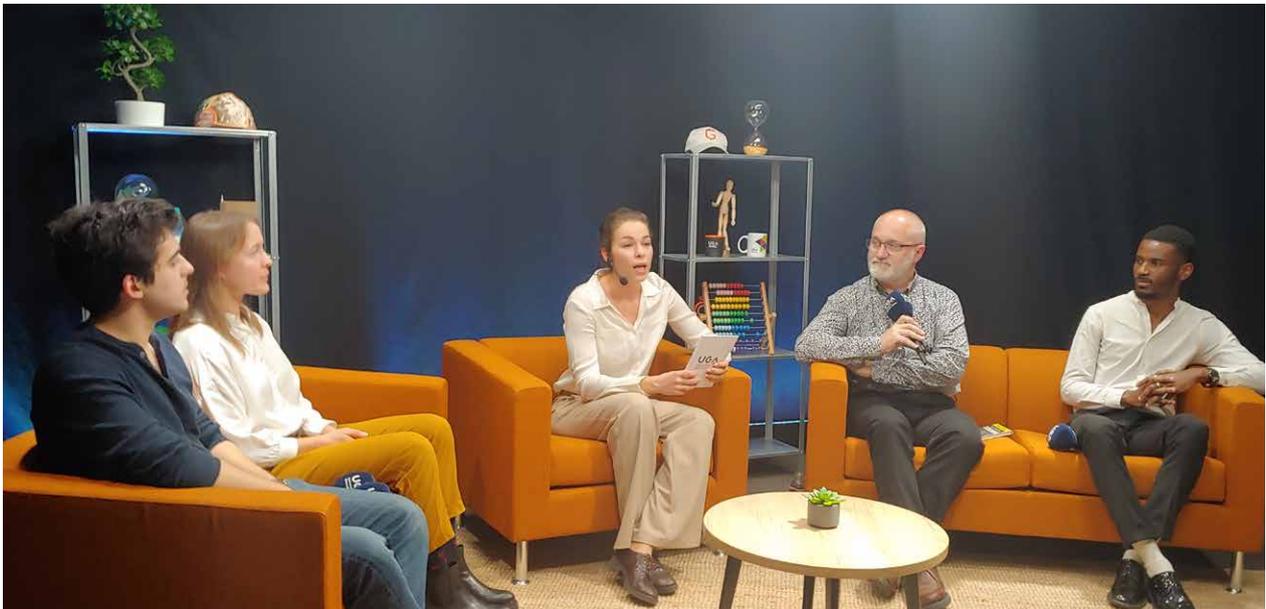


LE FORUM DU DOCTORAT : UN ÉVÈNEMENT À PORTÉE INTERNATIONALE VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ DU DOCTORAT

Organisé mi-novembre, le Forum du doctorat est un événement d'information et d'orientation sur la poursuite en thèse destiné aux étudiants de licence, master et élèves ingénieurs. Il est décliné depuis 2022 en une version 100 % en ligne et bilingue. Le Forum intègre des personnels et des personnalités, ainsi que des doctorantes et doctorants dont l'une d'entre elles a assuré l'animation. Sa promotion est opérée en interne auprès de l'ensemble des composantes académiques UGA et à l'international via une campagne de communication impliquant les partenaires stratégiques de l'UGA et le réseau de l'opérateur Campus France.

Afin d'accroître l'attractivité du doctorat en particulier à l'international, la version 2023 a renforcé son partenariat avec Campus France via l'intervention du responsable recherche des relations extérieures et institutionnelles et la diffusion du Forum dans leur newsletter. Elle est également marquée par une évolution du programme, plus axé sur les modalités d'accès, les divers types de financement avec un focus majeur sur l'enjeu de l'internationalisation du doctorat. Une présentation des thèses en cotutelle, des opportunités de mobilité à l'international ou encore des dispositifs d'accueil des doctorants internationaux a pu être développée.

Ce sont ainsi 255 étudiants qui étaient présents dont 48% d'internationaux parmi 52 pays sur les quelques 780 inscrits qui ont pu ensuite rejoindre les sessions avec les écoles doctorales avec un taux de satisfaction supérieur à 90 %.



02

Soutenances, arrêts de thèse et durée de thèse

▲ Soutenances et arrêts de thèse

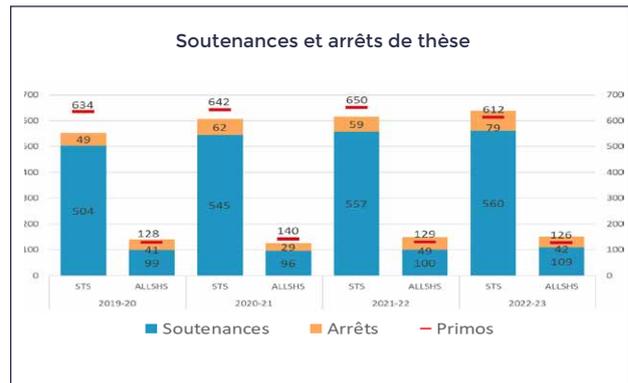
Soutenances et arrêts de thèse

En 2022-2023, 669 doctorants UGA ont soutenu leur thèse et ont été promus docteur ce qui marque la poursuite de la hausse du nombre de soutenances observée depuis 2019-2020.

Mais cette bonne nouvelle s'accompagne d'une évolution moins favorable concernant le nombre de projets doctoraux s'achevant sans diplôme. C'est le cas en particulier dans le domaine STS, où on constate la poursuite de la montée des arrêts de thèse et de leur pourcentage rapporté au nombre des primo-inscrits. Celui-ci passe de 9% à 12% sur l'année académique. Si la situation est globalement beaucoup moins favorable en ALLSHS avec un nombre d'arrêts de thèse qui représentait 38% du nombre des primo-inscrits en 2021-2022, cet indicateur connaît une amélioration en 2022-2023 de 5 points de pourcentage qui devra être confirmée à l'avenir. Ces évolutions se traduisent aussi dans l'analyse plus précise des motifs des arrêts et de la phase du doctorat où ils interviennent. Le tableau ci-dessous présente 3 types de motifs : les abandons déclarés par les doctorants, les décisions pédagogiques de non-réinscription prises par l'établissement ou

l'absence de réinscription après 3 relances sans reprise de contact avec les ED. On constate une réduction de la part des arrêts par décision pédagogique qui passe de 15% des arrêts en 2021-2022 à 9% en 2022-2023.

Dans les deux domaines ALLSHS et STS, c'est la part des abandons déclarés qui augmente surtout au cours des 3 premières années de doctorat en STS et de façon plus répartie jusqu'à la 6ème année de doctorat dans le domaine ALLSHS. Pour les deux domaines cependant, il y a une plus forte proportion de doctorants à temps partiel dans la population de ceux qui arrêtent leur thèse que dans la population totale des doctorants.



Champs	Motifs			Années d'inscription		
	Abandon	Avis négatif ED	Non réinscription	de 1 à 3	entre 4 et 6	> 6
STS	58	7	14	70	9	0
ALLSHS	26	4	12	18	20	4
Ensemble	84	11	26	88	29	4
% du total	69,5%	9%	21,5%	73%	24%	3%

Les actions menées au sein des écoles doctorales (ED) pour réduire le nombre de ces arrêts, notamment avec l'appui des CSI, ainsi que la politique de CED à cet égard en matière d'actions de prévention doivent encore être renforcées. La diversité des situations selon les ED et les doctorants concernés impose de leur donner une portée tenant compte des situations individuelles. En effet selon les cas on peut trouver des explications dans le renforcement des exigences de qualité du diplôme et de réduction de la durée des thèses, dans la concurrence sur le marché du travail, comme dans

des situations de mal-être personnel ou professionnel... Des analyses sont poursuivies au sein de chaque ED afin de mieux prévoir et prévenir ces arrêts sans diplôme. Ainsi l'ED IMEP² a mené une enquête poussée sur ses données internes montrant notamment une corrélation importante entre les thèses à problème (abandon ou thèse longue) et l'âge d'entrée en thèse d'une part (le risque augmente significativement au-delà de 27 ans) et le niveau académique du dossier de recrutement d'autre part.

TP/P	ALLSHS Part des arrêts	ALLSHS Part des doctorants	STS Part des arrêts	STS Part des doctorants	Total Part des arrêts	Total Part des doctorants
Partiel	54,8%	42,5%	6,3%	3,4%	23%	9%
Plein	45,2%	57,5%	93,7%	96,6%	77%	91%

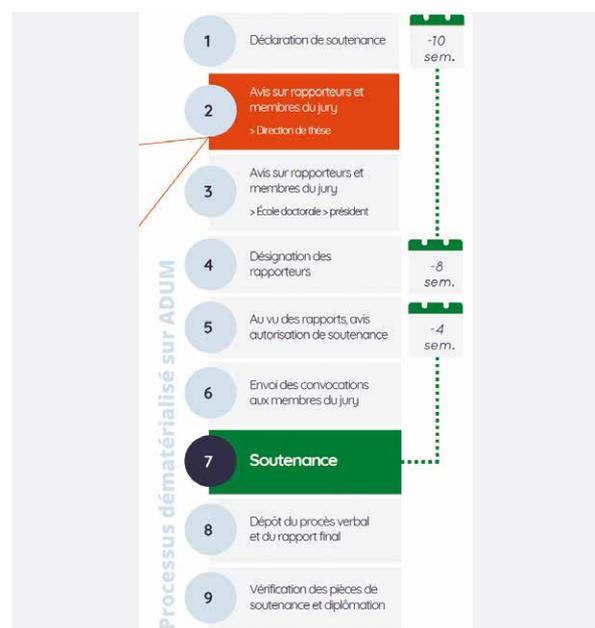
La Dématérialisation des soutenances : un outil de simplification

La phase de soutenance est un moment fort dans le cursus doctoral. Afin de mieux accompagner les doctorants et leur offrir une meilleure lisibilité des étapes constitutives du processus de soutenance, le Collège doctoral a choisi de dématérialiser les démarches de soutenance.

Depuis juin 2023, la gestion des soutenances s'effectue de manière totalement dématérialisée via la plateforme ADUM. L'ensemble de la procédure, depuis la déclaration du jury par le doctorant jusqu'à l'autorisation à soutenir se fait via un système de workflow. Chaque intervenant est informé en temps réel des validations successives de la demande de soutenance.

Pour accompagner les doctorants et encadrants dans cette démarche, le Collège doctoral a déployé :

- des tutoriels déclinés pour chaque acteurs,
- une hotline ad hoc,
- une formation à l'attention spécifique des encadrants.



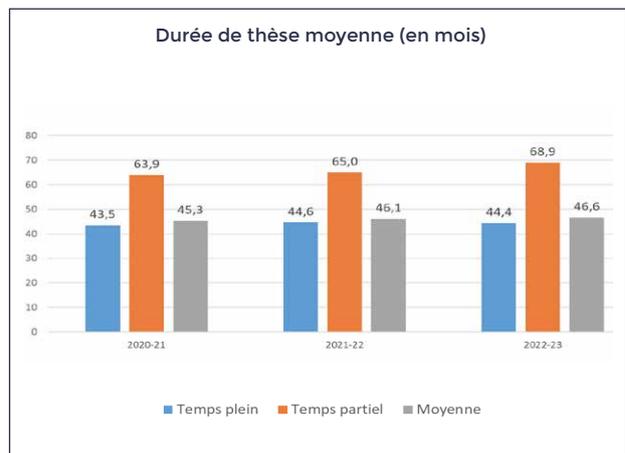
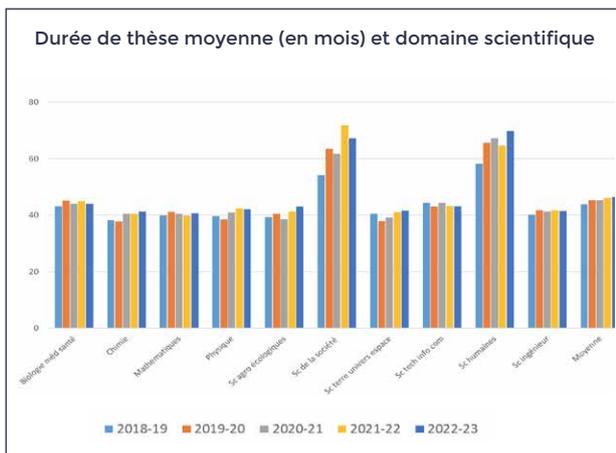
Cette mise en œuvre a permis une plus grande fluidité du processus, un meilleur accès aux données de la soutenance et une information en temps réel de tous les acteurs dont le doctorant qui peut suivre à tout moment l'avancée du traitement de son dossier.

▲ Durée des thèses

En moyenne la durée des thèses UGA est bien contenue. Après une tendance à la baisse jusqu'à un point bas en 2018-2019 avec une moyenne de moins de 44 mois, la durée des thèses connaît un allongement à partir de l'année 2018-2020, sans doute due en grande partie à la crise Covid-19 dont les effets tendent à se renforcer en moyenne jusqu'à atteindre un peu plus de 46 mois en 2021-2022 et 2022-2023.

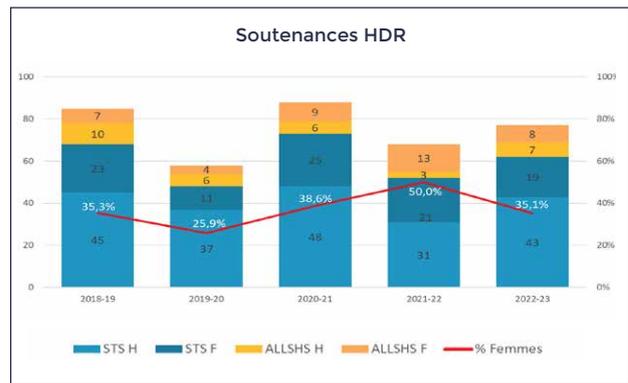
Cet allongement moyen relativement contenu cache cependant des disparités selon les domaines scientifiques. La plupart des domaines sont touchés, mais avec des décalages dans le temps différent entre 2019-2020 et 2021-2022 et seules les mathématiques, les sciences et technologies de l'information et de la communication et les sciences de l'ingénieur maintiennent une grande stabilité dans la durée des thèses. L'allongement est en revanche plus net pour les disciplines qui ont déjà des durées de thèses importantes telles les sciences humaines et les sciences de la société. Pour ces dernières toutefois, l'indicateur est en légère amélioration en 2022-2023.

Il est à noter que ces disciplines se caractérisent par une proportion plus forte de thèses réalisées par des doctorants en emploi par ailleurs, c'est-à-dire des thèses à temps partiel qui dans les textes réglementaires peuvent avoir une durée allant jusqu'à 6 ans. Sept à huit pour cent des thèses de l'UGA sont réalisées à temps partiel, la plupart en ALLSHS (71%). Il est donc important de distinguer la durée des thèses en fonction du statut des doctorants à temps plein ou à temps partiel. La figure montre la réalité de la différence forte entre les durées de thèse à temps partiel (entre 64 et près de 69 mois en 2022-2023, chiffre inférieur aux 72 mois permis) ou à temps plein (qui se maintient bien autour de 44 mois) sur la période. L'allongement moyen de la durée des thèses observée en 2022-2023 comparé à l'année précédente est donc dû uniquement à l'allongement de la durée des thèses à temps partiel pour lesquelles l'effet COVID est encore observable.



▲ Soutenance HDR

Le potentiel total d'encadrants disposant de la HDR au sein des ED de l'UGA a légèrement progressé en 2022- 2023, passant de 2362 à 2430. Le nombre de soutenances de HDR revient dans la moyenne annuelle des 5 dernières années avec 77 HDR soutenues en 2022-2023. L'augmentation de cette dernière année étant essentiellement due à la croissance du nombre de HDR soutenue en STS. Cette montée s'associe aussi à une réduction du nombre de demandes d'agrément ponctuels donnés par la CD3 et la CR du CAC afin de permettre à des encadrants non HDR de diriger une thèse, nombre qui passe de 32 en 2021-2022 à 24 en 2022-2023.



03

Qualité de vie doctorale

▲ Des événements vecteurs d'intégration, de formation et de visibilité

Journée d'accueil des doctorants 2022

Depuis 2018, le Collège et les Écoles doctorales organisent une journée d'accueil à la fin du mois de décembre à destination des doctorantes et doctorants inscrits en 1ère année, en partenariat avec le Centre de santé universitaire, le Crous, des élus doctorants et différentes directions de l'UGA (Bibliothèques, appui à la Science Ouverte, Culture scientifique et technique, Direction de la Vie étudiante, Service des sports, International

Students & Scholars Office...). L'objectif est d'informer sur l'ensemble des services disponibles pour les doctorants sur le site UGA, mais aussi de découvrir la Maison du doctorat et de créer des liens entre les doctorants et les personnels du Collège doctoral. Sachant que 2/3 des doctorants sont primo-arrivants, c'est-à-dire qu'ils arrivent à l'UGA pour la première fois et qu'entre 40 et 50 % d'entre eux sont internationaux, on mesure l'importance de cet événement d'accueil bilingue qui est construit autour d'un jeu d'énigmes afin d'en faire un temps de découverte attractif et ludique. En 2022, la journée d'accueil a ainsi attiré environ 280 doctorants.

ASSOCIATION GRENOBLOISE DES DOCTORANTS - AGRED

Accessible à tous les doctorants, l'AGreD permet de répondre à l'absence d'association dans certaines ED ou laboratoires et d'ouvrir le champ des possibles au-delà d'un domaine scientifique spécifique. Elle donne la possibilité de soutenir les projets et initiatives doctorantes en permettant de les financer ou donner un accès aux locaux de l'UGA pour les activités. Au-delà de co-organiser les PhD Party avec le Collège doctoral, l'AGreD a déjà porté différentes actions comme des rencontres en ville. 2024 sera une année importante pour assurer son développement. L'AGreD est un outil essentiel de développement de la vie doctorante à l'UGA.



PhD Party

2023 a été marquée par le lancement d'un nouveau type d'événement, les « PhD Party », avec une version « Spring » mi-mai et une version « Halloween » mi-octobre. Ces soirées festives se déroulent à la Maison du doctorat et ont vocation à créer du lien entre les doctorants et avec les personnels. Très appréciées des doctorants, en particulier internationaux, dont les enquêtes montrent un très haut taux de satisfaction, leur renouvellement est clairement plébiscité. Leur mise en place répond à différents objectifs comme lutter contre l'isolement, recréer du lien social, développer la vie doctorante et soutenir leurs initiatives tout en ancrant la Maison du doctorat comme un lieu de services et de vie. Ces deux premières « PhD Party » nous ont permis de soutenir la création de l'Association Grenobloise des doctorants (AGreD) dont

les statuts ont été déposés en août 2023. Les PhD Party sont à présent co-organisées avec l'AGreD. Contenu : jeux en bois, caravanes scène musique, karaoké, photomaton, buvette (gérée par EVE) et foodtrucks.



Cérémonie des docteurs

L'Université Grenoble Alpes a mis à l'honneur ses docteurs diplômés en 2022 et décerné 10 prix de thèse lors d'une cérémonie le jeudi 22 juin 2023 à l'Amphithéâtre Louis Weil. Cette cérémonie a permis de remettre l'écharpe de diplômés à plus de 315 docteurs parmi les 684 diplômés de l'année

2021. Beaucoup de diplômés exerçant à l'étranger, l'événement était aussi accessible en visioconférence. Capté et retransmis en direct sur YouTube, il a été suivi par plus de 2800 personnes. Lors du cocktail qui a suivi, la présence d'un photographe professionnel a permis aux jeunes docteurs d'immortaliser l'événement avec leur entourage.



Les Prix de thèse

Chaque année, l'Université Grenoble Alpes récompense des docteurs diplômés dont le travail de thèse a été jugé d'une qualité exceptionnelle.

En 2023, huit prix de thèse académique (dont un prix interdisciplinaire) et deux prix de thèse innovation ont été remis lors de la «Cérémonie des docteurs».

UGA
Université Grenoble Alpes

LAURÉATS DES PRIX DE THÈSE 2023

- académique
- interdisciplinaire
- innovation

Junliang WANG, Marta DE SIMONE, Nicolas VANSPRANGHE, Adeline LACROIX, Morgan RUSINOWICZ, Zakaria ZIANI, Danielle TAYLOR, Andy COMBEY, Agata URBANOWICZ, Robin THOMAS



Ma thèse en 180 secondes

«Ma thèse en 180 secondes», concours international francophone auquel l'UGA participe depuis sa création en 2014 est un exercice de médiation scientifique permettant aux doctorants de présenter en trois minutes leur sujet de recherche, en français et en termes vulgarisés, à un auditoire profane et diversifié avec l'enjeu de contribuer à la diffusion des sciences dans la société. MT180 bénéficie d'une grande notoriété dans notre communauté et au-delà.

• La formation

MT180 est aussi une formation à la médiation scientifique, l'aisance et l'expression orale qui permet chaque année de toucher entre 30 et 40 doctorants. Elle passe par une présélection des candidats qui les met dans des conditions proches de la finale académique.

• Le concours

Les doctorantes et doctorants de l'Université Grenoble Alpes et de l'Université Savoie Mont Blanc étaient sur la grande scène de l'Auditorium de la MC2 à Grenoble le mardi 21 mars 2023 pour la 10^e édition de la finale académique du concours

MT180. Le public était venu très nombreux pour soutenir les 16 finalistes en direct (900 places) et sur le live YouTube (4800 vues). Le jury a décerné le 1^{er} Prix à Émilie Boucher (ED ISCE/TIMC). Paul Garcia (ED CSV/IAB) a quant à lui été désigné par le public et 2^e prix du jury. Enfin Pierre- Yves Bloch (ED I-MEP²/G-SCOP) est arrivée en 3^e position. Les deux premiers prix ont défendu les couleurs grenobloises en 1/2 finale nationale, où Émilie Boucher s'est brillamment qualifiée parmi les 16 finalistes (sur 56 en demi-finale et 600 environ sur l'ensemble des prétendants initiaux).

• PALMARÈS GRENOBLOIS

En 10 éditions, l'UGA compte déjà 5 finalistes au niveau national et international :

- Alexandre Artaud, 2^e prix du jury et prix du public lors de la finale internationale en 2015.
- Sabrina Fadloun, prix du public lors de la finale internationale en 2017.
- Philippe Le Bouteiller, 2^e prix du jury et prix du public lors de la finale internationale en 2018.
- Alphanie Midelet, 1^{er} prix du jury lors de la finale nationale en 2022.
- Émilie Boucher, finaliste nationale en 2023.



// Les 16 finalistes MT180 de l'Académie de Grenoble



▲ Des dispositifs d'accompagnement (Bulle d'air et Crous)

En sus de la déclinaison d'évènements qui ponctuent la vie doctorale, le Collège doctoral poursuit sa politique de lutte contre toutes les formes de précarité via des actions œuvrant tant au bien-être des doctorants qu'à la lutte contre la précarité financière.

Lutte contre la précarité

Les sessions de la commission d'exonération 2022-2023 ont permis l'instruction de 50 dossiers éligibles avec une exonération effective de 42 doctorants et ainsi un taux d'exonération de 84% équivalent à celui de 2020-2021. Le partenariat initié avec le Crous depuis mars 2022 dans le cadre de permanences effectuées à la Maison du Doctorat a pu se déployer de façon continue sur l'année universitaire 2022-2023. 60% des 60 doctorants ayant sollicité les services du Crous se sont inscrits sur les créneaux qui leur étaient dévolus.

Globalement, à l'échelle du service social du Crous, ce sont 123 entretiens qui ont été menés et si l'ensemble des écoles doctorales est représenté, on notera une sur-représentation des écoles doctorales SHPT et LLSH à hauteur de 40%.

L'accès ainsi facilité des doctorants aux possibilités existantes d'accompagnement social et le renfor-

Lutte contre l'isolement

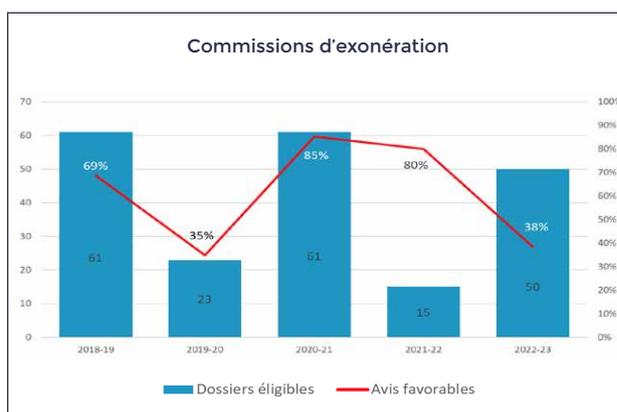
Le dispositif bulle d'Air, initié au Collège doctoral depuis novembre 2021, est un espace de décompression, d'écoute active et bienveillante à destination des doctorants. Il s'agit un guichet unique face au caractère multifactoriel des problématiques rencontrées par les doctorants.

L'objectif est de favoriser l'expression par les doctorants des difficultés qu'ils rencontrent en leur permettant de se confier en toute sécurité, confiance et confidentialité.

cement du partenariat avec le Crous, avec notamment la participation du CED aux commissions d'attribution, permet par ailleurs une meilleure communication et prise en charge des doctorants au titre du dispositif Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) dans le cadre du conventionnement existant, via un ajustement des pratiques par rapport aux étudiants inscrits sur d'autres niveaux d'études (duplication des aides, forfait de l'aide majoré).

On observe ainsi une utilisation renforcées des crédits CVEC alloués par le service social avec une hausse de plus de 145% de l'enveloppe dévolue entre les années civiles 2021 et 2022.

Sur l'année universitaire 2022-2023, 116 demandes d'aide financière ont été instruites au bénéfice de 36 doctorants, d'un montant de 800 euros par attribution avec possibilité de duplication.



Le dispositif vise à :

- Identifier et verbaliser les problèmes rencontrés ;
- Préciser les souhaits et objectifs, identifier les ressources pour les satisfaire et accompagner dans la mobilisation des ressources ;
- Orienter si nécessaire vers le centre santé, la cellule Égalité, le Crous ;
- Favoriser les bonnes relations et la communication entre l'ensemble des acteurs du doctorat ;
- Prévenir d'éventuelles situations de tensions.



Sur l'année 2022-2023, 157 entretiens ont été menés auprès de 45 doctorants qui ont bénéficié d'un accompagnement au sein du dispositif et d'une réorientation auprès du centre de santé (7), les directions d'écoles doctorales (5) ou encore le CROUS (1) au vu des thématiques rencontrées.

Ces dernières sont marquées par une hétérogénéité forte depuis des thèmes génériques de confiance en soi, d'isolement, de problèmes personnels à ceux plus spécifiques à la thèse (relation encadrant/doctorant, l'organisation du travail, la rédaction du manuscrit, le sens de la thèse) dont le CED se saisira dans l'élargissement de son offre de formation.

En sus du dispositif Bulle d'Air, l'année 2022-2023 est marquée par la contractualisation de l'UGA avec l'association « Ma Thèse et moi » dont l'objet est également de favoriser la lutte contre le mal être des doctorants en mobilisant des bénévoles pour proposer un espace d'information, d'orientation et d'écoute. L'articulation avec le dispositif Bulle d'Air est à construire pour une visibilité renforcée auprès des doctorants.



▲ Étude scientifique sur la précarité financière

La lutte contre la précarité des doctorants est une priorité de l'UGA. Afin de se doter d'outils de pilotage et d'indicateurs pertinents, le CED et la Vice-Présidence Recherche et Innovation de l'université ont lancé une étude scientifique pilotée par les Professeurs Pierre Bataille (LaRAC) et Pierre Mercklé (UMR PACTE).

Dans un premier temps, la précarité financière des doctorants a été mesurée à partir des données

administratives, issues des bases ADUM et APOGEE, conduisant à un premier article en décembre 2022 (<https://hal.science/hal-03905313v1>).

Cette étude montre que la proportion de doctorants sans financement est plus faible à l'UGA (14% en moyenne) qu'à l'échelle nationale (22% en 2021-2022). La période COVID (2020 et 2021) a conduit à une croissance significative de cette proportion, suivie d'un retour à la normale et même à un niveau légèrement inférieur à la période pré-COVID en 2022-2023.

Évolution de la précarité financière parmi les doctorant-es de l'UGA (2017-2018 à 2022-2023)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Total	410 (14%)	405 (14%)	396 (15%)	464 (16%)	415 (14%)	401 (13%)	2 491 (14%)
Années d'inscription 1 à 3	8%	9%	8%	8%	7%	7%	8%
4	17%	17%	39%	35%	21%	21%	24%
5 ou plus	46%	44%	52%	62%	56%	55%	52%

// Source : Enquête PRECDOC 2023, à partir de données extraites d'ADUM et APOGEE. Champ : Étudiants inscrits en doctorat à l'UGA entre 2017 et 2023 (N = 17 550 inscriptions annuelles). Lecture : En 2017-2018, 410 doctorants n'ayant pas soutenu au 1er janvier 2018 (soit 14% de l'ensemble des doctorants inscrits cette année-là) n'avaient pas de financement.

Mais au-delà de cet indicateur global en légère amélioration, l'étude montre de fortes inégalités :

1. L'absence de financement est beaucoup plus fréquente à partir de la quatrième année de thèse qu'au cours des trois premières, quel que soit le domaine disciplinaire de la thèse. Cette situation spécifique liée à la quatrième année s'aggrave par ailleurs fortement à partir de 2019-2020 : la proportion de doctorants précaires en quatrième année double en un an (passant de 17% à 39%), et se maintient ensuite à ce niveau très élevé en 2020-2021 avant de refluer les deux dernières années, sans pour autant revenir au niveau observé avant la pandémie, notamment dans les disciplines relevant des STS.

2. Une analyse multivariée permettant de raisonner toutes autres variables observées égales par ailleurs révèle d'autres sources d'inégalités. Ainsi les doctorants s'inscrivant au-delà de leurs 30 ans, les doctorants en SHS, ceux dirigés par des directeurs qui encadrent plus de 4 ou 5 doctorants et enfin ceux qui ont obtenu leur master en Afrique ou en Chine ont une probabilité plus élevée de ne pas avoir de financement pour leur thèse.



L'accessibilité de ces données nous permettra de suivre ces indicateurs dans la durée et ainsi de disposer d'un instrument de pilotage pérenne.

En parallèle, pour approfondir l'étude scientifique, une enquête plus poussée par questionnaire a été lancée auprès de l'ensemble des doctorants de l'UGA inscrits en 2022-2023. Elle a permis d'aborder les problèmes relatifs à la précarité matérielle (niveau de revenu, logement), la précarité de santé (physique et psychologique), les relations sociales et les loisirs (leur nature, leur fréquence) et, enfin, les conditions concrètes de réalisation de la thèse (accès aux ressources, relations professionnelles, climat de travail).

Sur les 3001 doctorants sondés, 961 ont répondu en totalité au questionnaire, soit 32% d'entre eux, avec des biais de représentation très faibles. L'étude de cette masse de données est toujours en cours mais permet d'ores-et-déjà de soulever un point marquant : l'absence de la mention de financements dans les bases administratives ne préjuge pas toujours du fait que les doctorants aient un revenu suffisant pour vivre dans de bonnes conditions. Parmi les personnes « financées » selon les bases administratives (N=847, 86% de l'échantillon), près de 12% déclarent gagner moins de 1200€ par mois - dont 6% moins de 900€, c'est à dire en dessous du seuil de pauvreté. L'enquête par questionnaires sera complétée par une série d'entretiens auprès d'un échantillon représentatif des répondants et devraient apporter des éléments de compréhension plus fins sur les conditions de réalisation des thèses, l'incidence des différentes formes de précarité et les possibles stratégies individuelles et collectives mises en place pour y faire face.

LE RÉSEAU PHD ALUMNI

Le réseau PhD Alumni, créé en 2018, comprend à la fin de l'année 22/23 5904 membres (3177 docteurs et 2727 doctorants) avec 54 recruteurs (membre du réseau ou personnels RH d'entreprise qui déposent une offre d'emploi dans le réseau – liste des recruteurs en pièce annexe). Par le biais de ce réseau, plusieurs initiatives en lien avec la poursuite de carrière ont été proposées.

- Évènements / rencontres entre alumni autour d'une thématique (5 Network cafés)
- Témoignages de docteurs
- Programme de mentorat. Ce programme permet de développer l'entraide entre les alumni en offrant la possibilité de bénéficier d'un mentor en capacité de conseiller sur les domaines suivants : « Bien vivre sa thèse » ; « La poursuite de carrière post-thèse » ; « L'entrepreneuriat et la création d'entreprise ». En 2023, ce programme a attiré 34 mentors et 21 mentees.

Université Grenoble Alpes | Collège doctoral



**PhD Alumni
Network+**
Université Grenoble Alpes

La communauté des docteurs et doctorants
de l'Université Grenoble Alpes

[RÉSEAU](#) [AGENDA](#) [ACTUALITÉS](#) [GROUPES](#) [CONTACT](#)

INSCRIVEZ-VOUS DANS UN RÉSEAU PLURIDISCIPLINAIRE ET INTERNATIONAL

Le **réseau PhD Alumni** est ouvert à l'ensemble des docteurs et doctorants de **l'Université Grenoble Alpes**, toutes filières confondues. À travers le rayonnement à l'international de ses docteurs et la pluridisciplinarité de ses acteurs, vous entrez dans un réseau d'opportunités professionnelles illimitées!



+ d'opportunités

PARTICIPEZ À UN RÉSEAU ACTIF ET DYNAMIQUE

La plateforme dynamique et fédératrice a pour objectif, au sein de la communauté des docteurs et doctorants, de faciliter :

- L'échange et le partage scientifiques et professionnels : prenez contact avec des entreprises, collectivités, organismes de recherche, ONG membres du réseau, etc.
- L'entraide et le réseautage professionnel : alimentez et consultez un annuaire professionnel avec géolocalisation.
- La diffusion d'information : profitez d'un ensemble d'actualités et d'événements scientifiques et de networking.

Chaque inscription est vérifiée afin de garantir la qualité du réseau.

DOCTORANTS : PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

- Accédez à des offres d'emplois ciblées et candidatez
- Participez à des ateliers thématiques

Évènements



26

SEPT.
08:30

PITCHING YOUR APPLICATION

📍 SAINT-MARTIN-D'HÈRES



26

SEPT.
14:00

PITCHER SA CANDIDATURE

📍 SAINT-MARTIN-D'HÈRES



04

Formation, valorisation et poursuite de carrière

▲ La Formation des doctorants

La formation des doctorants, organisée par les ED et le CED, est une formation obligatoire complémentaire au travail de recherche réalisé dans les laboratoires. D'un minimum de 120 heures forfaitaires réparties sur toute la durée de la thèse, elle se compose d'environ 40h de formation disciplinaire liée au domaine de la thèse et gérée par les ED, 40h de formation transversale et 40h de formation liée à la poursuite de carrière pilotées par le CED.

L'année 2021-2022 avait été marquée par la restructuration et la stabilisation de l'offre de formation

du CED destinée aux doctorants (<https://doctorat.univ-grenoble-alpes.fr/pendant-la-these/formation-pendant-la-these/>) avec une structuration de la formation en 8 blocs thématiques :

- Activité et environnement du chercheur
- Médiation et communication scientifique
- Formation pour la poursuite de carrière
- Langues
- Éthique de la recherche
- Pratique de l'enseignement et connaissance du milieu académique
- Outils numériques
- Grands défis sociétaux

Catégorie	Nombre de formations ouvertes en 2022-23	Nombre de participations en 2022-23
Activité et environnement du chercheur	56	929
Médiation et communication scientifique	27	458
Poursuite de carrière	19	518
Langues	17	406
Outils numériques	13	247
Éthique de la recherche	12	1163
Pratique de l'enseignement et connaissance du milieu académique	8	170
Grands défis sociétaux	6	25
Total général	158	3916

En 2022-2023, ce sont 158 formations qui ont été proposées, déclinées en 217 sessions représentant un volume de plus de 3000 heures.

La part des sessions dispensées en anglais est en augmentation et représente 30% des sessions ouvertes en 2022-23 (contre 22% en 2021-22).

La part des sessions proposées à distance ou dans un mode hybride, initiée depuis la crise COVID 19 est restée stable et tourne autour de 20% afin de répondre aux besoins des doctorants non présents sur site. Les formations à l'éthique

de la recherche, obligatoires en vue de la soutenance, enregistrent une hausse de participation de près de 36% au regard de 2021-2022. Onze formations ont été proposées en 2022-23 sur des thématiques autour de la « Science ouverte » et de la gestion des données dans la continuité de l'offre 2021-2022. A noter la mise en place d'une master classe « Science ouverte » portée par la Société française de physique et dédiée à l'ensemble des doctorants qui sera reconduite avec un enrichissement SHS à venir.

STARTHÈSE, PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT AU NIVEAU DU DOCTORAT

Lucrezia Carboni, doctorante à l'UGA a pitché son projet Vergorà lors de la « Deeptech voit BIG » le 4 octobre 2023 à Paris pour le lancement de Starthèse, un programme national qui permet aux jeunes chercheurs d'expérimenter l'entrepreneuriat afin de valoriser leurs compétences et les travaux menés dans le cadre de leur thèse. C'est ouvert à tous les doctorants et les docteurs diplômés depuis moins de 5 ans.

[Starthèse](#) vise à développer des compétences clés au niveau du doctorat sur la chaîne de l'innovation et la création d'activité. Starthèse encourage la mise en œuvre d'une démarche et d'outils qui démontrent la capacité créative des jeunes chercheurs avec la vocation de créer une valeur nouvelle, répondant à un besoin clairement identifié et s'inscrivant dans le développement de solutions à impact positif.

En Auvergne-Rhône-Alpes, cela s'appuie sur le [Bootcamp Expl'AuRA](#), organisé par les SATT, les Pépites et les collèges doctoraux de la Région, qui forme en premier lieu les candidats avant de les sélectionner pour l'étape nationale. Lucrezia Carboni, doctorante UGA, a ainsi pu pitché à l'Accor Arena aux côtés de 9 autres doctorantes et doctorants issus de toute la France pour présenter son projet Vergorà dont l'ambition est la végétalisation des villes via une plateforme de mise en relation des acteurs. Elle a aujourd'hui créé sa startup.

Starthèse a été lancé à l'initiative du Collège doctoral de l'UGA avec quelques autres collèges doctoraux français dont les rhônalpins, rapidement étendu aux SATT et Pépites avant d'être repris et soutenu par BPI France et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est maintenant inscrit dans le cadre de France 2030 et les pôles universitaires d'innovation, [FITInnovE](#) à Grenoble.



▲ La formation des encadrants

Facteur clé de la qualité de la formation doctorale, l'enjeu de l'encadrement doctoral est au cœur de la politique doctorale de l'UGA et la formation des encadrants un levier qualitatif majeur.

En 2022-2023, le catalogue de la formation des encadrants, décliné en 3 axes, a permis la formation d'une centaine d'encadrants de thèse :

- La « formation à l'encadrement doctoral » (33 participants) vise à faciliter la relation d'encadrement, développer et valoriser les compétences des doctorants, s'approprier les outils et méthodes permettant de suivre efficacement l'avancée des travaux des doctorants et accompagner le docto-

rant dans l'élaboration de son projet professionnel ;
- L'atelier « Accompagner le développement des compétences » (28 participants) durant la thèse a pour objectif d'outiller les encadrants pour accompagner le développement des compétences, informer de la démarche d'identification des compétences menée auprès des doctorants ;

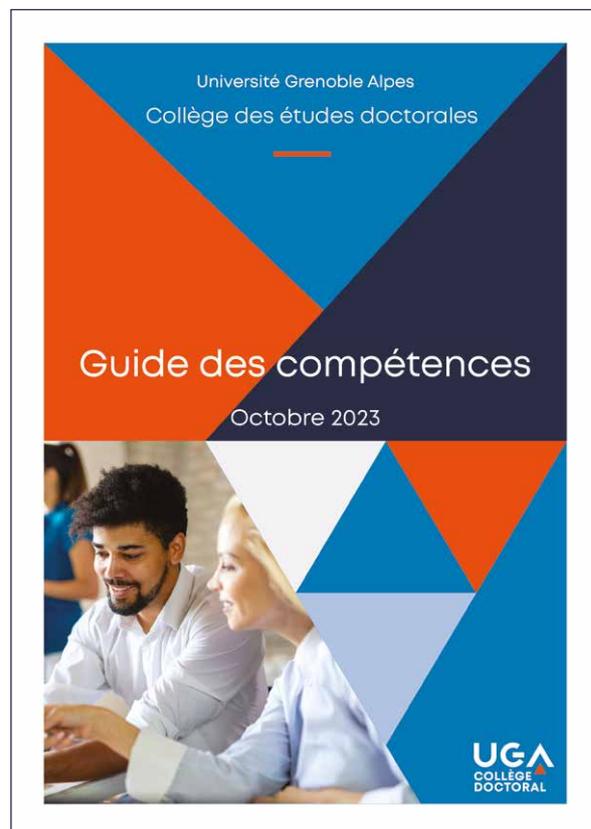
- Et enfin, l'atelier de « prévention des violences sexistes et sexuelles » (40 participants) vise d'une part à apporter des éléments théoriques sur le cadre juridique des VSS et harcèlement et d'autre part des outils sur la gestion des situations avec présentation du dispositif de signalement de l'UGA.



▲ Pour la valorisation du doctorat : la démarche compétences

Si la vocation première du doctorat est de mener un travail de recherche approfondi sur un domaine de spécialité très pointu, les compétences des docteurs s'étendent bien au-delà. La mesure et la reconnaissance de ces compétences, en particulier par les doctorants eux-mêmes, sont des éléments essentiels de la poursuite de carrière des jeunes docteurs, ainsi que de la valorisation du doctorat dans la société.

Pionnier en la matière, le CED de l'UGA a initié en juin 2022 une réflexion sur la meilleure intégration dans le cursus des doctorants d'une démarche compétences en tenant compte de celle déjà mise en œuvre aux niveaux L et M dans de nombreux établissements français. Le Groupe de Travail mis en place à cet effet a régulièrement présenté son avancement au Conseil du CED ainsi qu'aux instances, en particulier le board international de conseil et de suivi de l'UGA, et a interagi avec divers acteurs internes et externes de la formation et de l'insertion professionnelle des docteurs.



Ce travail a abouti en octobre 2023 à la proposition d'une démarche globale qui s'appuie sur :

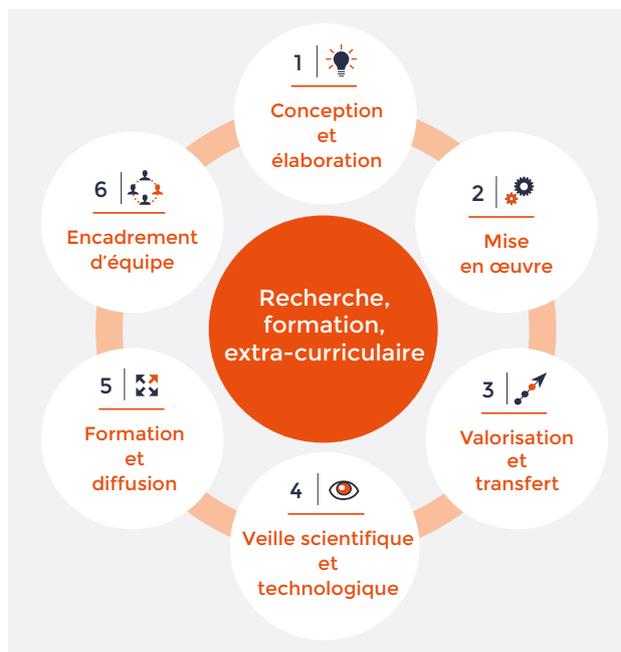
- un Guide des Compétences (document de présentation générale, disponible en français et en anglais) ;
- une proposition de portfolio à utiliser par les doctorants ;
- des supports de communication (via le site web du CED) ;
- des supports de formation (avec notamment une intégration aux programmes des ateliers préexistants pour les doctorants et les encadrants actuels, Hdr ou futurs).

La démarche et les outils ont été présentés à l'ensemble des primo-entrants lors de la Journée d'Accueil des doctorants en décembre 2023. Ils seront mis en œuvre progressivement pour tous les primos-inscrits avec un enjeu d'appropriation de la démarche tant par les doctorants que les encadrants.

La démarche réflexive proposée aux doctorants est basée sur le référentiel de compétences défini par le RNCP en février 2019 et organisé en 6 grands blocs de compétences. Elle a pour objectif très concret d'aider les doctorants à prendre conscience de l'étendue des compétences acquises tout au long des 3 années ou plus de thèse et de la manière dont l'ensemble de leurs activités (recherche, formation, activités extra-curriculaires) contribuent à leur développement. Elle doit leur permettre de mieux valoriser ces compétences dans leur poursuite de carrière professionnelle. Elle peut aussi les amener à identifier en quoi ces compétences permettent d'élargir les possibilités d'emplois à l'issue du doctorat.



Au-delà de la démarche, le Guide des compétences donne, pour chacun des 6 blocs, des exemples de déclinaison de ces compétences qui permettent aux doctorants de mieux se projeter dans leur vécu et de les présenter de manière plus pertinente, ainsi que des mises en situation professionnelle qu'ils pourraient avoir connues. Les aspects Responsabilité Sociale et Environnementale ont également été intégrés à ces illustrations. Les doctorants sont invités à partager régulièrement cette démarche réflexive avec leur équipe d'encadrement de thèse, leurs collègues, les membres de leur Comité de Suivi Individuel ainsi que dans le cadre des activités proposées par le Pôle Carrière (ateliers compétences, entretiens individuels, activités de réseau tels que les Career Lunch, Network Cafe ou encore Phd Alumni).





▲ Poursuite de carrière

Les activités du Pôle carrière

Dédié spécifiquement aux doctorants et jeunes docteurs, le Phd Career Center, a vocation à accompagner les doctorants dans leur réflexion sur la poursuite de carrière. Plusieurs services sont proposés afin de permettre aux doctorants de mieux connaître le marché de l'emploi dans leur secteur, de construire leur projet professionnel et de développer et valoriser les compétences acquises pendant la thèse.

En 2022-2023, ce sont ainsi 52 entretiens-conseils individuels qui ont été réalisés dans le cadre de permanences d'accueil et d'orientation menés par

une psychologue du travail, 18 ateliers carrières mobilisant plus de 150 doctorants qui ont été développés sur des thématiques aussi variées que «pitcher sa candidature», «travailler dans l'économie sociale et solidaire» ou encore les métiers de l'IA, et 4 webinaires permettant la rencontre et l'échange avec des recruteurs (Connect Working World) qui ont été proposés mobilisant près de 150 doctorants. Un autre dispositif, porté en collaboration avec l'association OTECI, permet de compléter l'offre de service via un coaching renforcé des doctorants en fin de thèse et jeunes docteurs dans leur recherche d'emplois. En 2022-2023, 42 participants provenant de 12 ED ont été accompagnés et 64 % étaient en poste à la fin de la prestation.

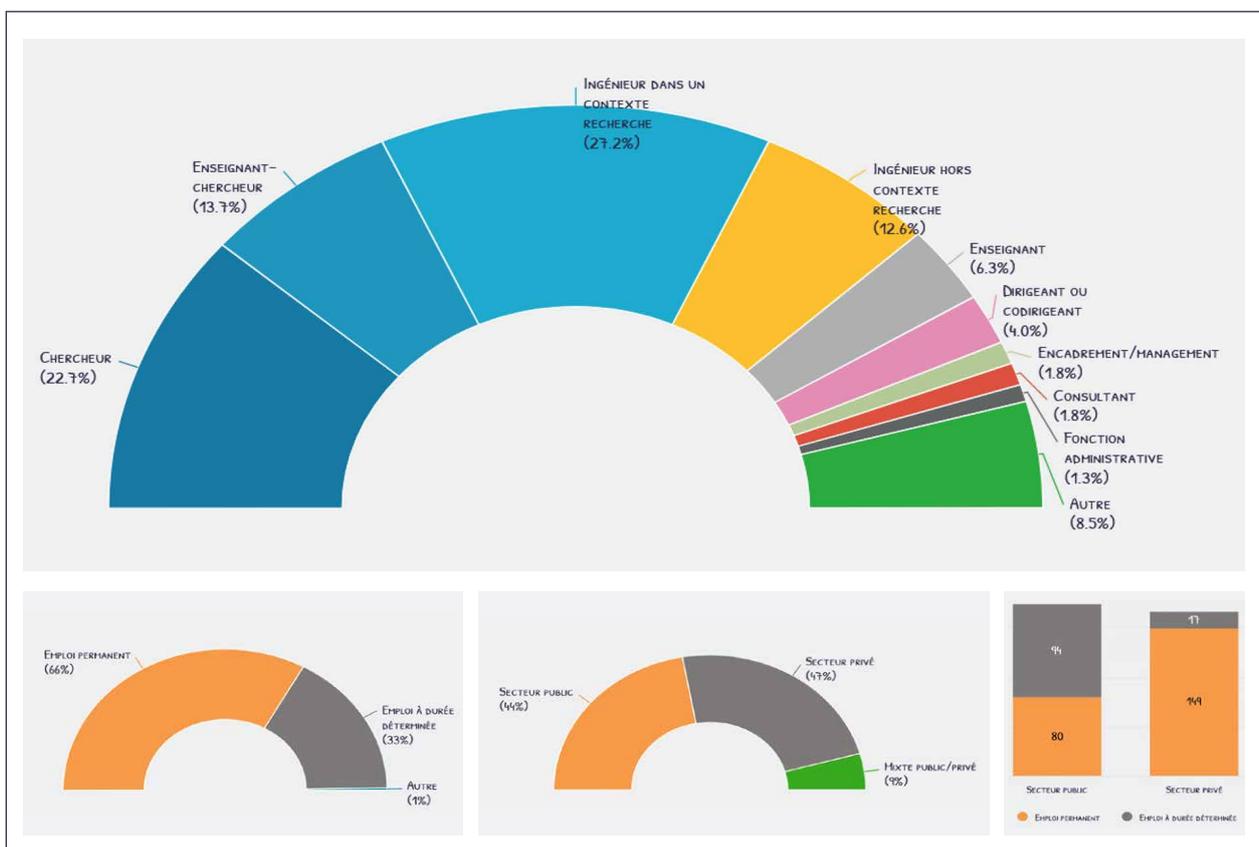
¹ Répertoire National des Certifications Professionnelles

Le dispositif de suivi des docteurs

Le suivi professionnel des docteurs est un enjeu fort du CED. Ce suivi est assuré au niveau national par des enquêtes (IPDOC) menées par le MESR, et porte sur les cohortes à n+1 et n+3 après l'obtention du diplôme. En complément de ces enquêtes nationales, dont les retours ne dépassent guère les 50 %, le CED a mis en place depuis plusieurs années un dispositif de suivi permettant d'obtenir une photographie de l'emploi des docteurs à n+3, avec des retours en général supérieurs à 90 %. Ce dispositif est basé sur un questionnaire rapide (5 minutes) à destination du docteur, dans un premier temps, et du directeur de thèse, dans un second temps, en cas de non réponse du docteur. Les résultats de ces enquêtes des docteurs 2016

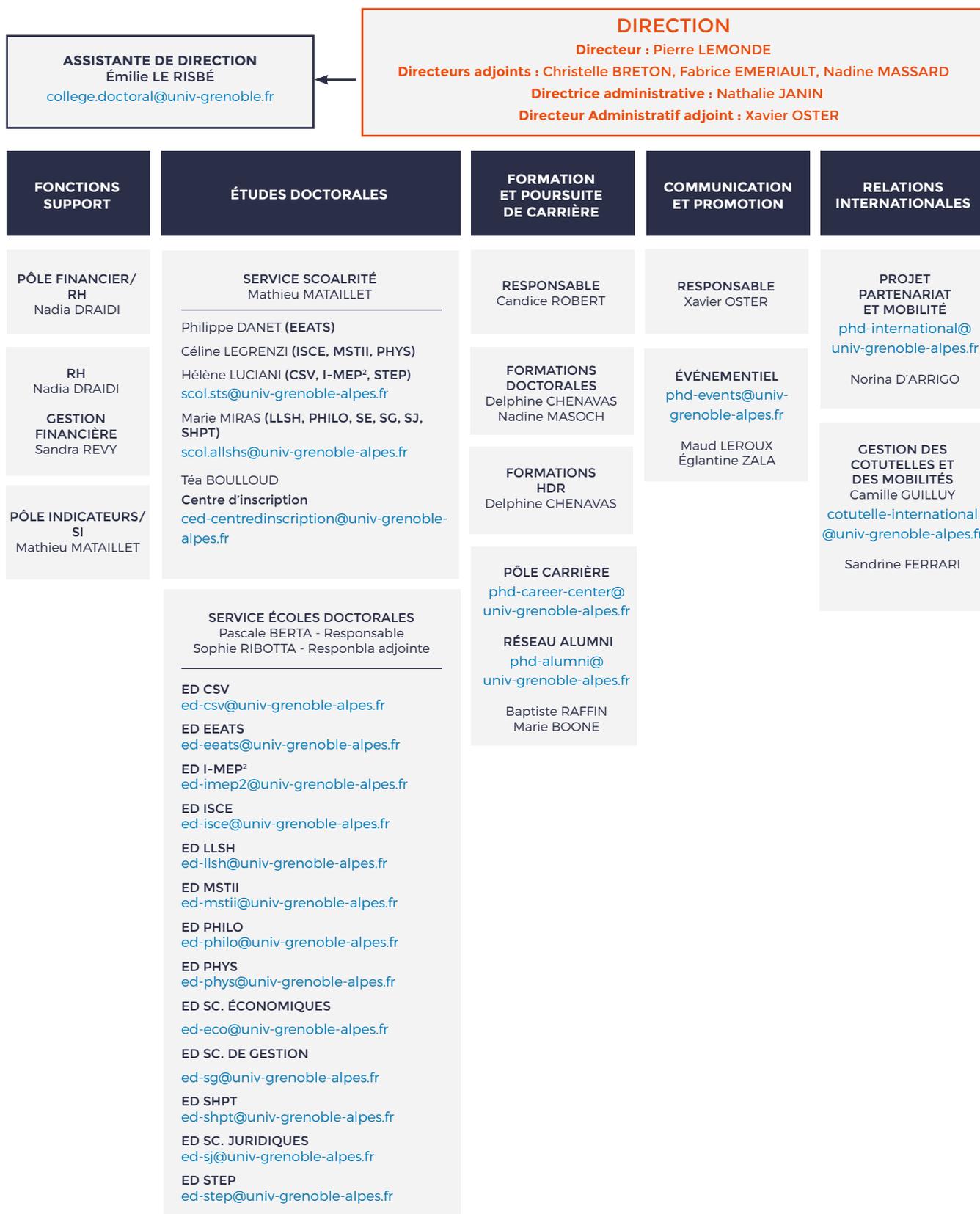
à 2020 sont accessibles sur le site du CED. Ils peuvent être analysés globalement au niveau du CED ou plus finement au niveau de chaque ED. En 2022-23, l'enquête a été réalisée sur la cohorte des docteurs 2019 entre décembre 2022 et janvier 2023.

La cohorte 2019 comprenait 684 docteurs (dont 36% de femmes et 46% de nationalité étrangère). Le taux de réponses a été de 88%. Les docteurs sont en emploi à 97,5% au moment de l'enquête. La part d'emploi dans la recherche (publique et privée) est de 64%. Ils sont 66% à occuper un emploi permanent 52% dans un emploi dans le secteur privé.



05

Organigramme



05

Écoles doctorales



ED CSV

Chimie et Sciences du Vivant

Direction : Marc JAMIN

Gestionnaires : Sandrine FERRARI & Magali POURTIER



ED MSTII

Mathématiques, Sciences et technologies de l'information, Informatique

Direction : François DAHMANI

Gestionnaires : Zilora ZOUAOUI & Amiel KUMBAH



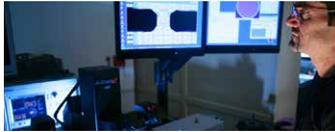
ED SHPT

Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire

Direction :

Véronique BEAULANDE-BARRAUD

Gestionnaires : Lourdemarie LUETE & Latifa HAMED ABDELOUAHAB



ED EEATS

Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal

Direction : Jumana BOUSSEY

Gestionnaires : Safa BABAY-ROUIS & Clémence BARRE



ED PHILO

Philosophie : Histoire, Créations, Représentations

Direction : Thierry MÉNISSIER

Gestionnaire : Valérie PERRET



ED SJ

Sciences Juridiques

Direction : Michel FARGE

Gestionnaire : Félicette BOERO



ED I-MEP²

Ingénierie - Matériaux, Mécanique, Environnement, Énergétique, Procédés, Production

Direction : Christophe MARTIN

Gestionnaires : Philycia FICKAT & Philippe DANET



ED PHYS

Physique

Direction : Olivier ISNARD

Gestionnaires : Isabelle REVERDY-MEDELICE & Sandrine FERRARI



ED STEP

Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes

Direction : Franck PLUNIAN

Gestionnaire : Latifa HAMED ABDELOUAHAB



ED ISCE

Ingénierie pour la Santé la Cognition et l'Environnement

Direction : Christopher MOULIN

Gestionnaire : Orélie GARZENA



ED SE

Sciences Économiques

Direction : Virgile CHASSAGNON

Gestionnaire : Félicette BOERO



ED LLSH

Langues, Littératures et Sciences Humaines

Direction : Laure GARDELLE

Gestionnaire : Kheira BARAKA



ED SG

Sciences de Gestion

Direction : Isabelle GIRERD-POTIN

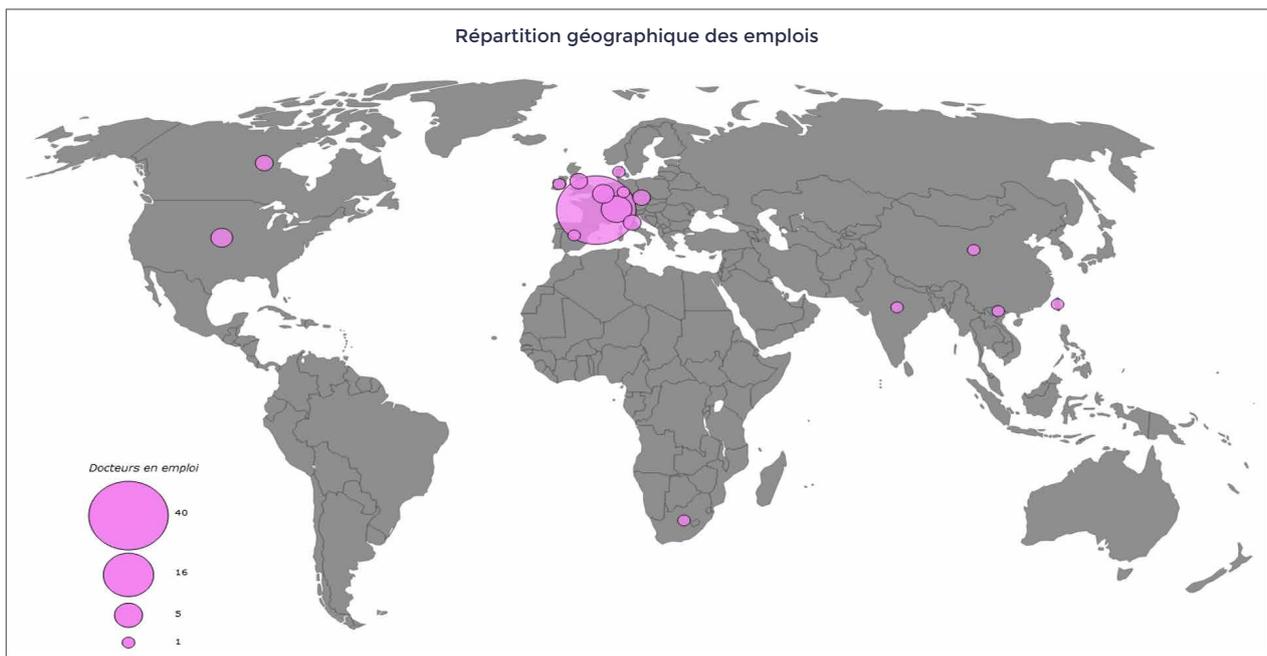
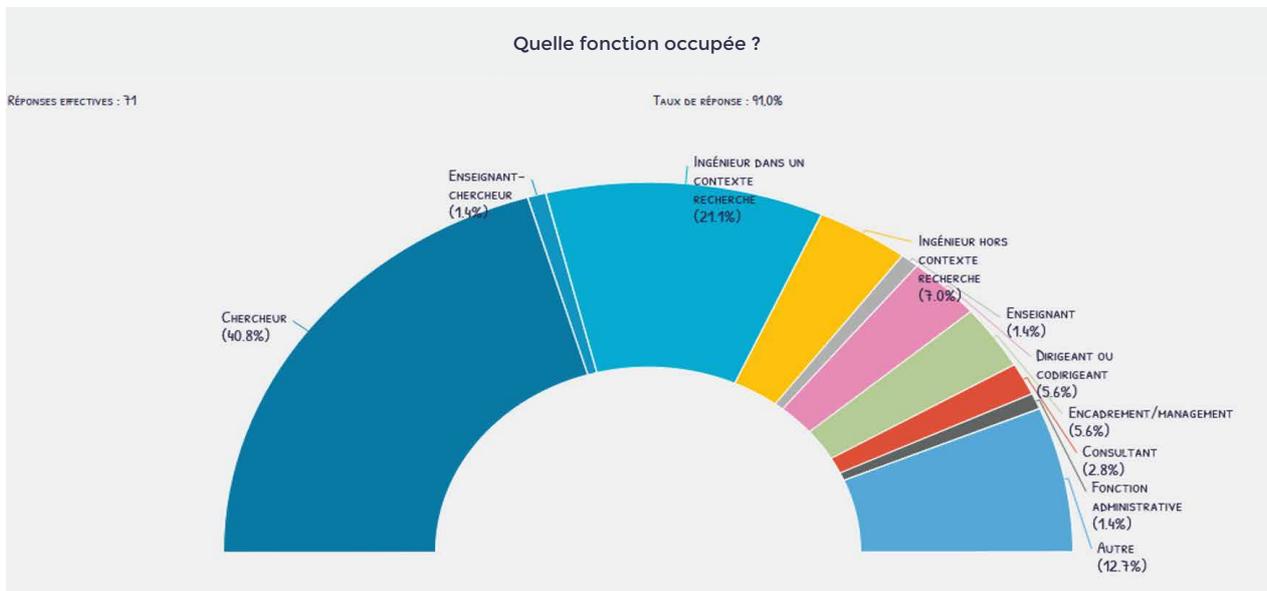
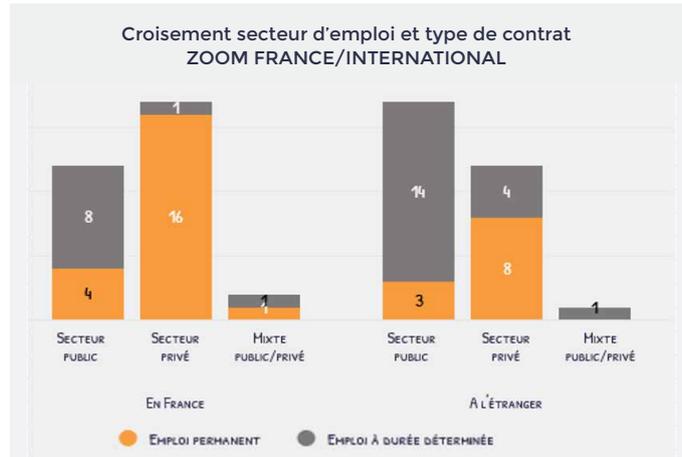
Gestionnaire : Amiel KUMBAH

École doctorale Chimie et Sciences du Vivant (ED CSV)

CSV		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	373		-3,62%	11,01%
	Hommes	155	41,55%	-6,50%	-1,90%
	Femmes	218	58,45%	5,20%	22,47%
	Nationalité française	202	54,16%	-1,14%	0,00%
	Autres nationalités	171	45,84%	1,38%	27,61%
	Master UGA	174	46,65%	9,41%	33,85%
	Master international	68	18,23%	-16,01%	-10,53%
Primo-entrants	Total	104	27,88%	-1,89%	8,33%
	Hommes	41	39,42%	-9,16%	0,00%
	Femmes	63	60,58%	7,02%	14,55%
	Nationalité française	65	62,50%	16,23%	8,33%
	Autres nationalités	39	37,50%	-18,88%	8,33%
	Master UGA	53	50,96%	20,04%	103,85%
	Master international	15	14,42%	-30,51%	-40,00%
Relations internationales	Nb cotutelles	17	4,56%	-11,81%	-34,62%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	75	72,12%	31,80%	29,31%
	Contrats doctoraux de droit privé	14	13,46%		
	CIFRE	3	2,88%	-56,32%	-25,00%
	Salariés financement non dédié	4	3,85%	1,92%	300,00%
	Bourses internationales	3	2,88%	205,77%	-62,50%
	Autres financements	5	4,81%	-85,84%	-80,00%
	Sans financement	0	0,00%		
Soutenances	Total docteurs	86		-6,52%	11,69%
	HDR	13		116,67%	-18,75%
	Docteurs	43	50,00%	21,05%	19,44%
	Docteurs	43	50,00%	-14,81%	4,88%
	Durée moyenne thèse (en mois)	43,5		0,69%	7,67%



97,3 %
des doctor.es
en emploi
3 ans après le diplôme

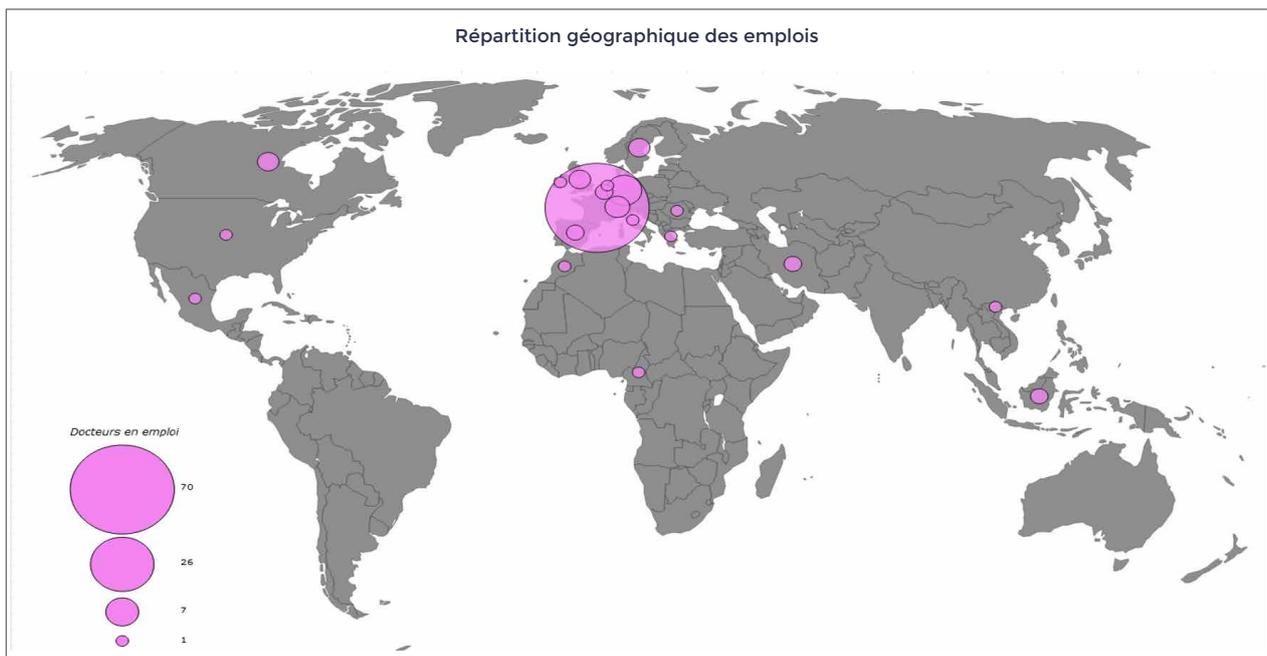
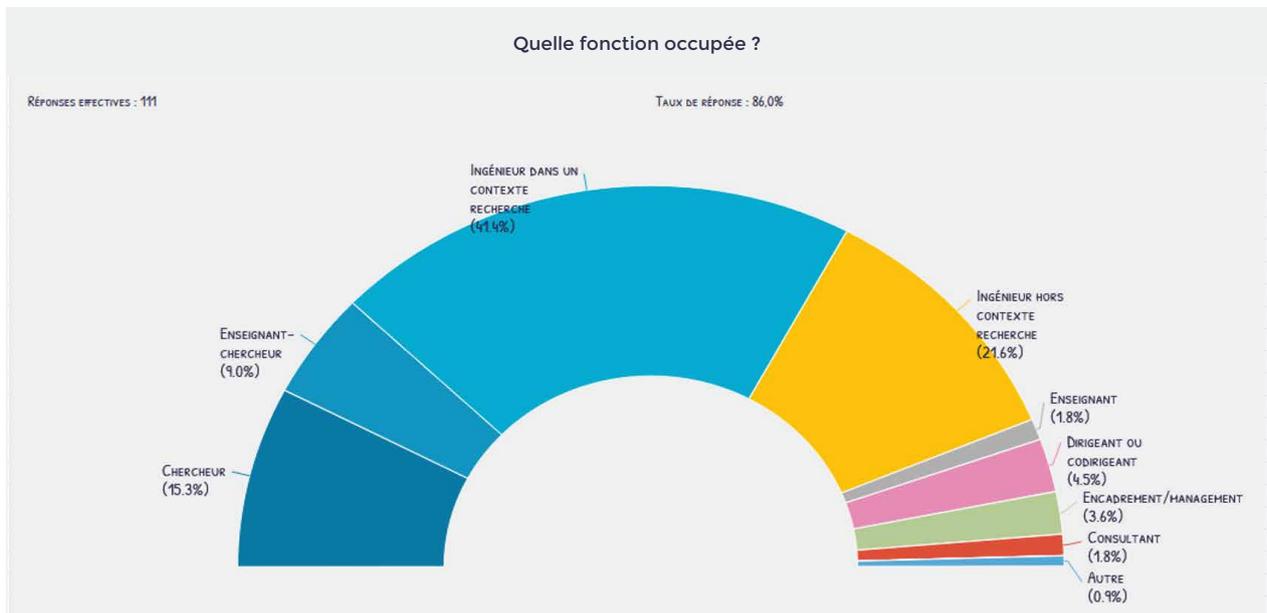
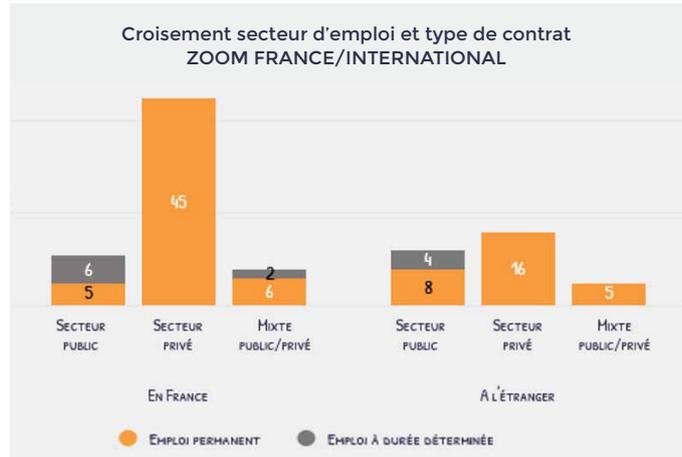


École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique, Traitement du Signal (ED EEATS)

EEATS		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	396		-6,38%	-14,84%
	Hommes	311	78,54%	-0,24%	-12,64%
	Femmes	85	21,46%	0,88%	-22,02%
	Nationalité française	186	46,97%	-1,15%	-11,85%
	Autres nationalités	210	53,03%	1,04%	-17,32%
	Master UGA	161	40,66%	-0,59%	-8,00%
	Master international	84	21,21%	-5,55%	-33,86%
Primo-entrants	Total	103	26,01%	-2,83%	-12,71%
	Hommes	85	82,52%	10,73%	-12,37%
	Femmes	18	17,48%	-31,39%	-14,29%
	Nationalité française	42	40,78%	-26,74%	-8,70%
	Autres nationalités	61	59,22%	33,57%	-15,28%
	Master UGA	41	39,81%	-4,10%	5,13%
	Master international	26	25,24%	78,38%	-25,71%
Relations internationales	Nb cotutelles	27	6,82%	-9,87%	-38,64%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	45	43,69%	-18,75%	2,27%
	Contrats doctoraux de droit privé	24	23,30%		
	CIFRE	21	20,39%	-25,48%	-25,00%
	Salariés financement non dédié	1	0,97%		0,00%
	Bourses internationales	4	3,88%	105,83%	-33,33%
	Autres financements	8	7,77%	-54,26%	-79,49%
	Sans financement	0	0,00%		
Soutenances	Total docteurs	102		3,03%	-21,54%
	HDR	14		250,00%	75,00%
	Docteurs	79	77,45%	-1,70%	-15,96%
	Docteurs	23	22,55%	6,30%	-36,11%
	Durée moyenne thèse (en mois)	42,3		0,71%	1,68%



98,2 %
des doctor.es
en emploi
3 ans après le diplôme

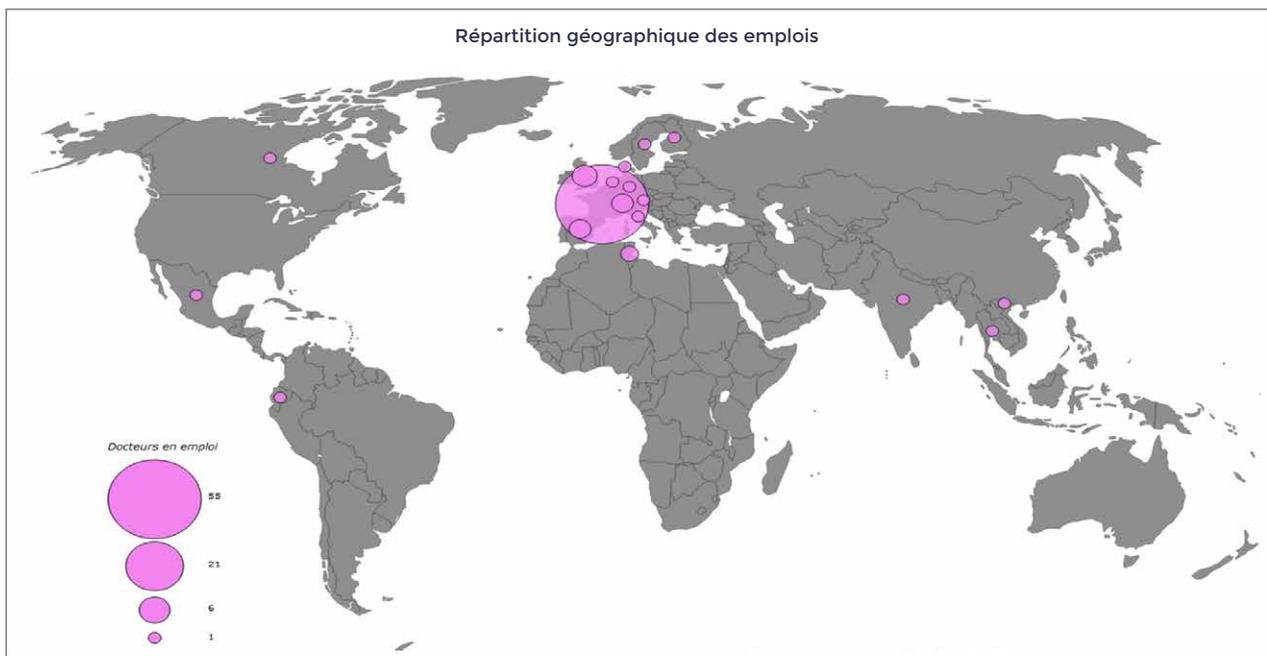
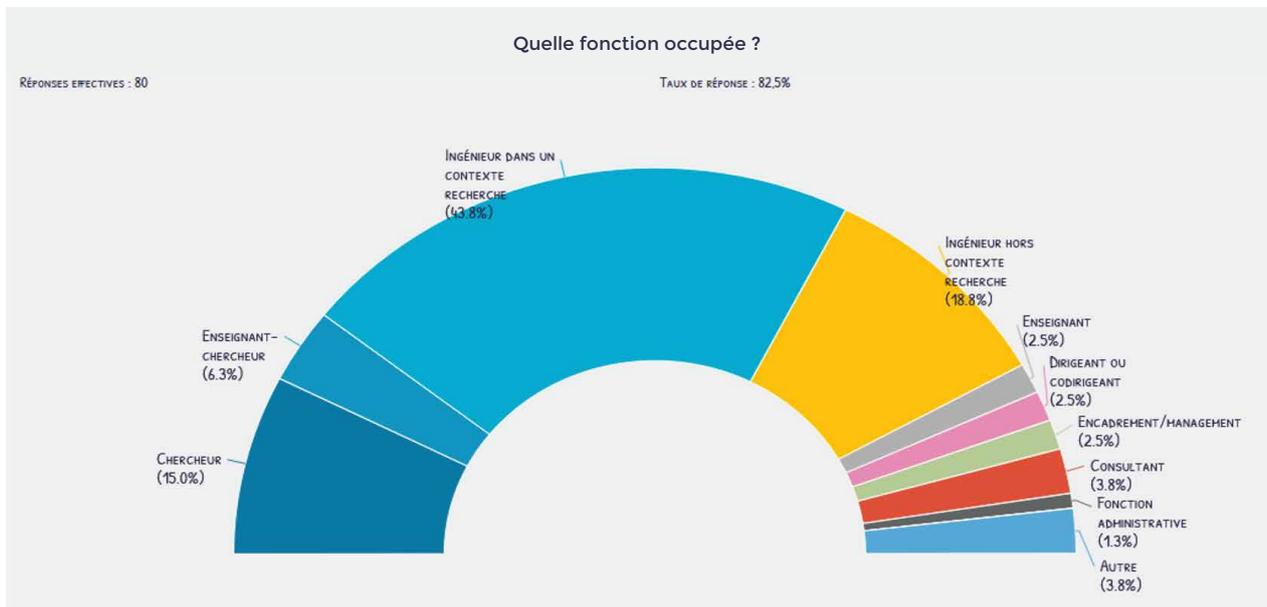
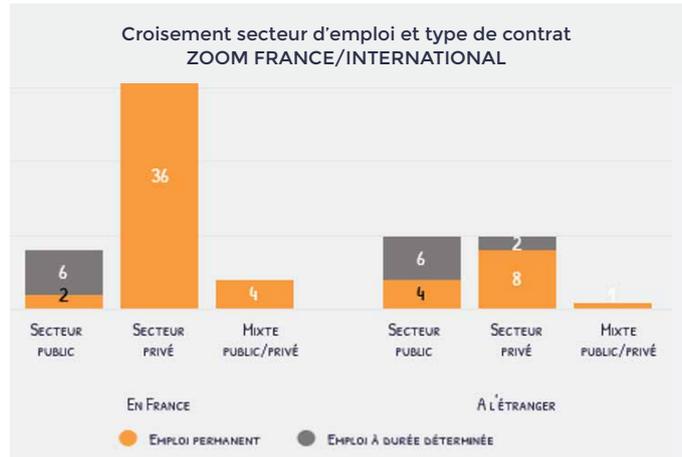


École doctorale Ingénierie - Matériaux, Mécanique, Environnement, Énergétique, Procédés, Production (ED I-MEP²)

I-MEP ²		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	426		-0,23%	1,19%
	Hommes	295	69,25%	0,23%	8,86%
	Femmes	131	30,75%	-0,52%	-12,67%
	Nationalité française	251	58,92%	7,06%	32,80%
	Autres nationalités	175	41,08%	-8,64%	-24,57%
	Master UGA	137	32,16%	-0,49%	-4,86%
	Master international	72	16,90%	-13,05%	-37,93%
Primo-entrants	Total	118	27,70%	9,26%	3,51%
	Hommes	79	66,95%	-4,86%	12,86%
	Femmes	39	33,05%	11,55%	-11,36%
	Nationalité française	71	60,17%	-8,47%	65,12%
	Autres nationalités	47	39,83%	16,26%	-33,80%
	Master UGA	38	32,20%	-6,00%	8,57%
	Master international	23	19,49%	133,90%	-37,84%
Relations internationales	Nb cotutelles	31	7,28%	-2,90%	-20,51%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	60	50,85%	22,03%	57,89%
	Contrats doctoraux de droit privé	27	22,88%		
	CIFRE	11	9,32%	-44,07%	-15,38%
	Salariés financement non dédié	1	0,85%		-50,00%
	Bourses internationales	6	5,08%	83,05%	-40,00%
	Autres financements	14	11,86%	-69,49%	-72,55%
	Sans financement	0	0,00%		
Soutenances	Total docteurs	105		0,96%	6,06%
	HDR	7		-50,00%	133,33%
	Docteurs	76	72,38%	23,40%	5,56%
	Docteurs	29	27,62%	-33,20%	7,41%
	Durée moyenne thèse (en mois)	41,7		0,48%	5,57%



98,8 %
des doctor.es
en emploi
3 ans après le diplôme

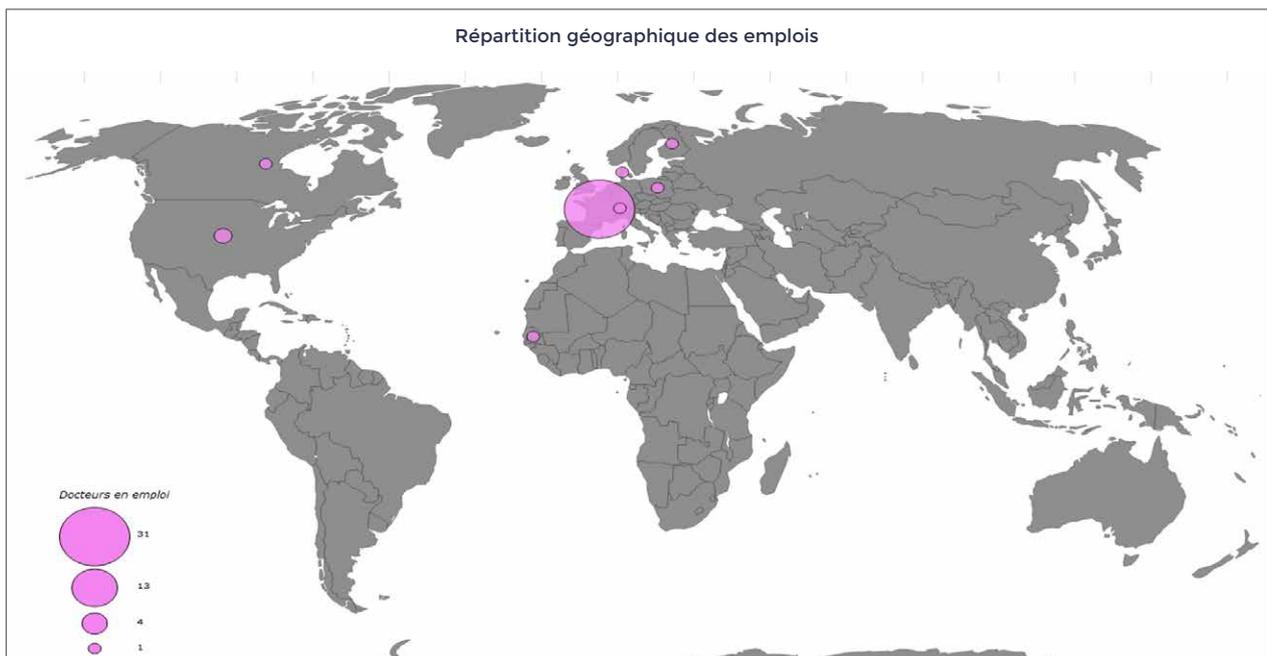
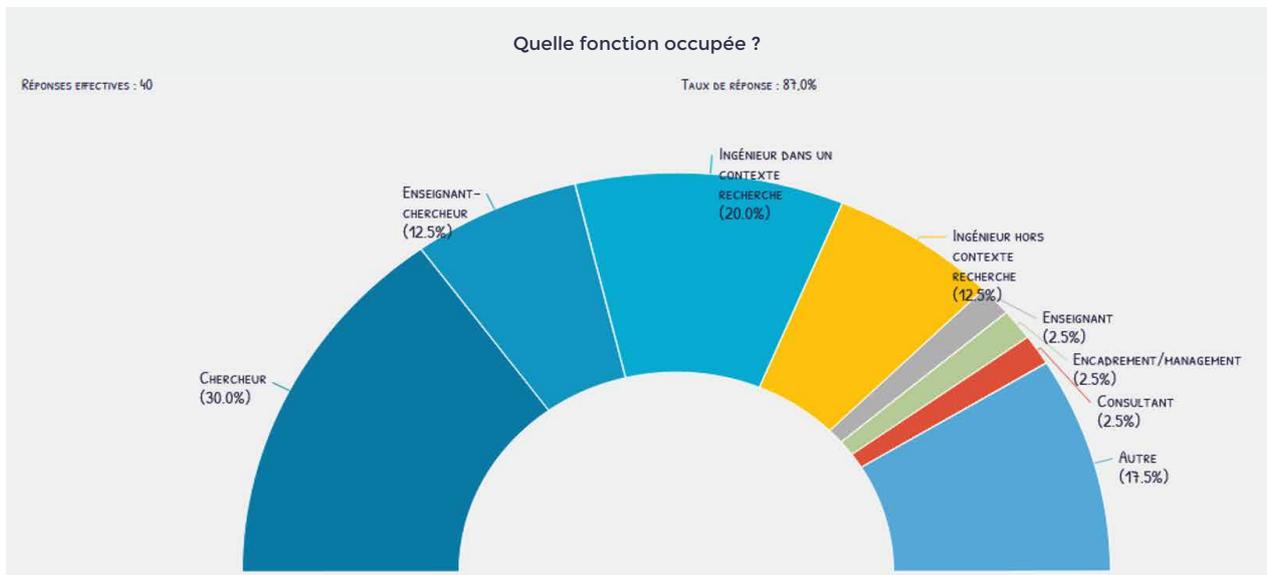
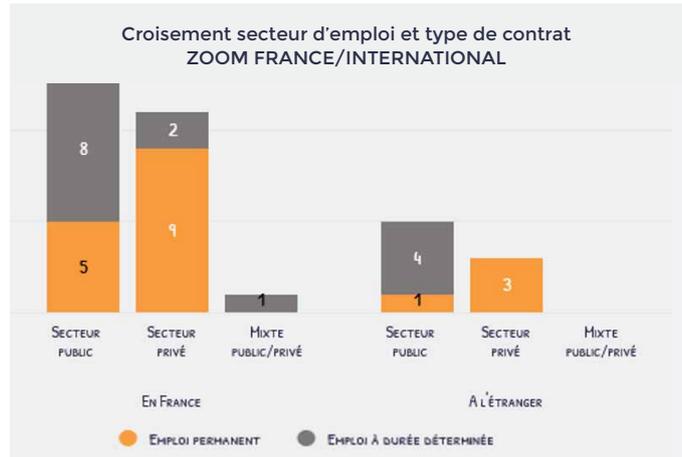


École doctorale Ingénierie pour la Santé la Cognition et l'Environnement (ED ISCE)

ISCE		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	234		7,34%	13,04%
	Hommes	116	49,57%	3,91%	9,43%
	Femmes	118	50,43%	-3,57%	16,83%
	Nationalité française	176	75,21%	0,59%	15,79%
	Autres nationalités	58	24,79%	-1,76%	5,45%
	Master UGA	136	58,12%	-0,24%	30,77%
	Master international	32	13,68%	-0,63%	-5,88%
Primo-entrants	Total	68	29,06%	17,24%	23,64%
	Hommes	39	57,35%	38,60%	69,57%
	Femmes	29	42,65%	-27,25%	-9,38%
	Nationalité française	55	80,88%	11,69%	41,03%
	Autres nationalités	13	19,12%	-30,70%	-18,75%
	Master UGA	32	47,06%	-17,29%	52,38%
	Master international	10	14,71%	70,59%	-16,67%
Relations internationales	Nb cotutelles	15	6,41%	27,04%	-28,57%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	34	50,00%	-9,38%	3,03%
	Contrats doctoraux de droit privé	5	7,35%		
	CIFRE	6	8,82%	-43,14%	20,00%
	Salariés financement non dédié	14	20,59%	8,56%	100,00%
	Bourses internationales	2	2,94%	70,59%	
	Autres financements	7	10,29%	19,41%	-30,00%
	Sans financement	0	0,00%		
Soutenances	Total docteurs	57		21,28%	21,28%
	HDR	6		-33,33%	200,00%
	Docteurs	31	54,39%	6,51%	19,23%
	Docteures	26	45,61%	-6,79%	23,81%
	Durée moyenne thèse (en mois)	43,9		-3,52%	-0,90%



95,2 %
des docteur.es
en emploi
3 ans après le diplôme

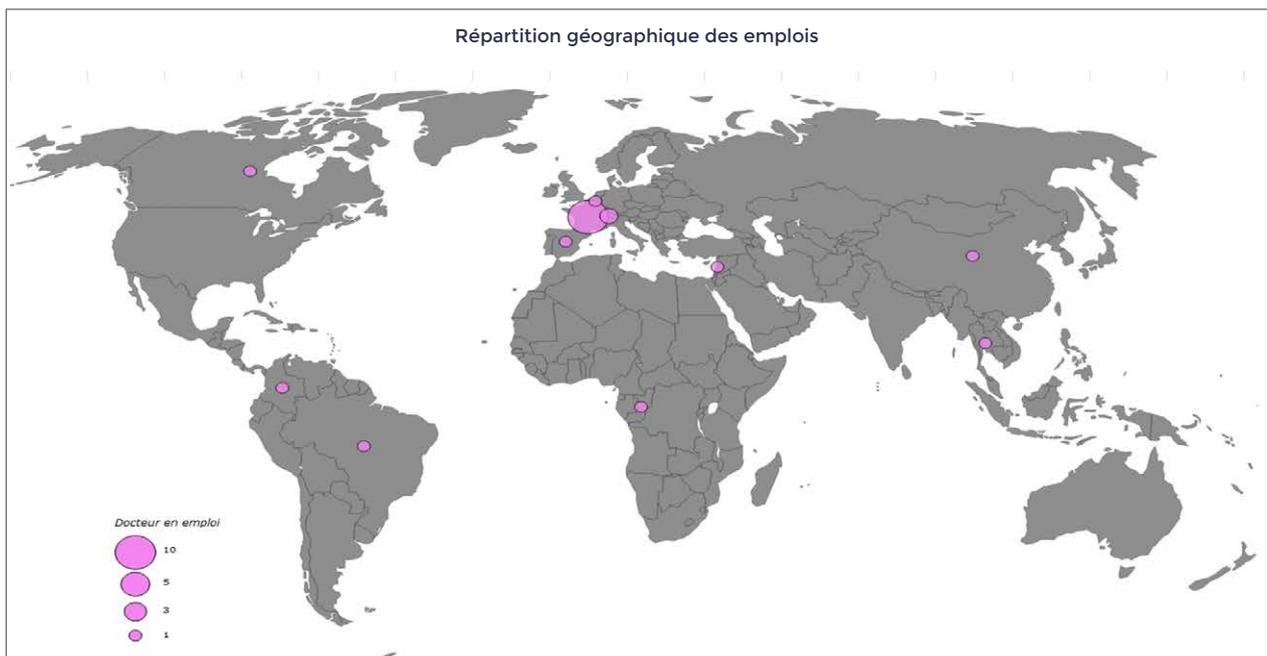
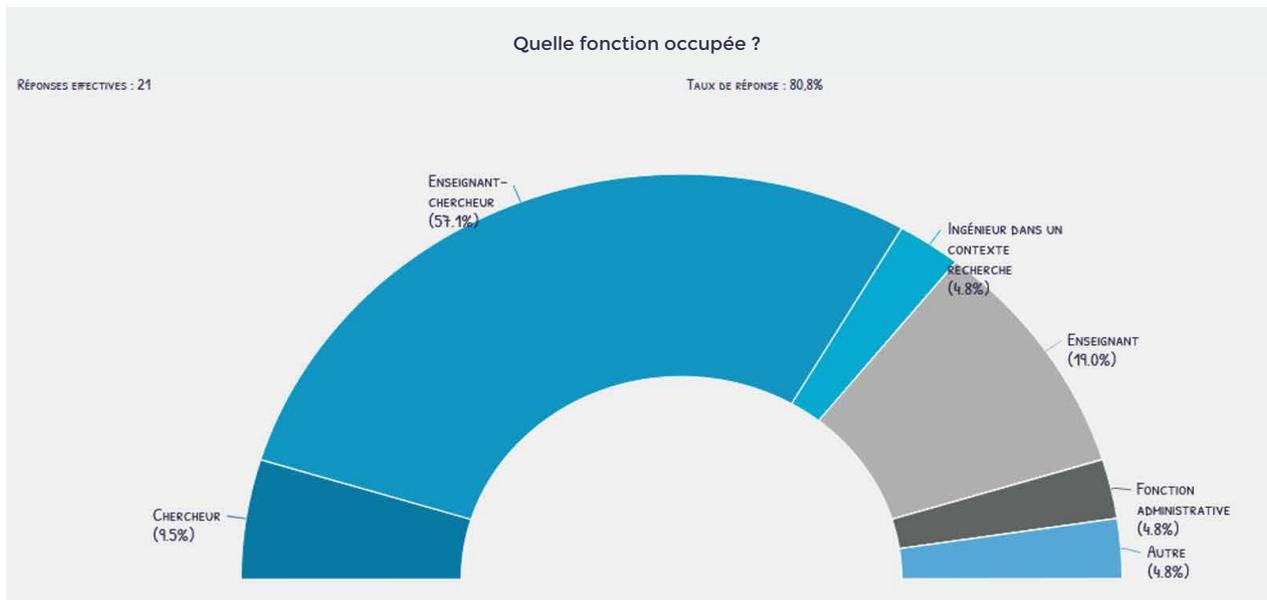
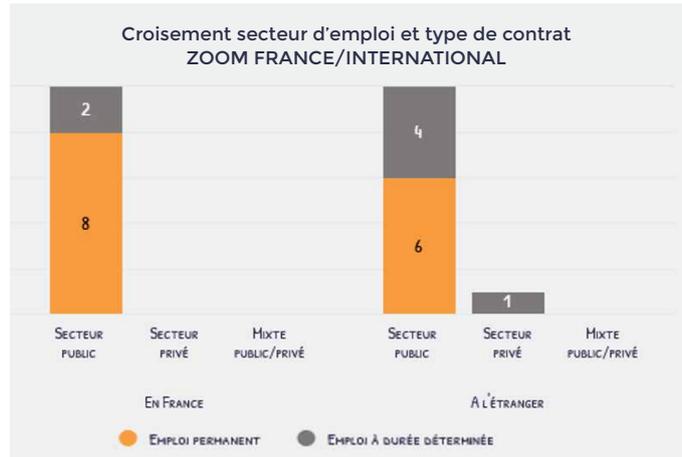


École doctorale Langues, Littératures et Sciences Humaines (ED LLSH)

LLSH		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	198		-3,41%	-17,15%
	Hommes	57	28,79%	3,54%	-21,92%
	Femmes	141	71,21%	-1,36%	-15,06%
	Nationalité française	94	47,47%	-2,68%	-9,62%
	Autres nationalités	104	52,53%	2,55%	-22,96%
	Master UGA	102	51,52%	5,61%	-3,77%
	Master international	32	16,16%	-10,46%	-38,46%
Primo-entrants	Total	49	24,75%	104,17%	-2,00%
	Hommes	11	22,45%	-23,03%	-38,89%
	Femmes	38	77,55%	9,48%	18,75%
	Nationalité française	25	51,02%	-5,81%	8,70%
	Autres nationalités	24	48,98%	6,86%	-11,11%
	Master UGA	29	59,18%	18,37%	52,63%
	Master international	7	14,29%	-14,29%	-53,33%
Relations internationales	Nb cotutelles	34	17,17%	3,54%	6,25%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	15	30,61%	-33,21%	0,00%
	Contrats doctoraux de droit privé	0	0,00%		
	CIFRE	3	6,12%	46,94%	200,00%
	Salariés financement non dédié	14	28,57%	71,43%	-26,32%
	Bourses internationales	3	6,12%	-51,02%	-40,00%
	Autres financements	3	6,12%	-26,53%	0,00%
	Sans financement	11	22,45%	79,59%	57,14%
Soutenances	Total docteurs	37		19,35%	0,00%
	HDR	1		-80,00%	-75,00%
	Docteurs	9	24,32%	-31,45%	-43,75%
	Docteurs	28	75,68%	17,30%	33,33%
	Durée moyenne thèse (en mois)	60,2		-5,20%	-6,08%



100,0 %
des doctor.es
en emploi
3 ans après le diplôme

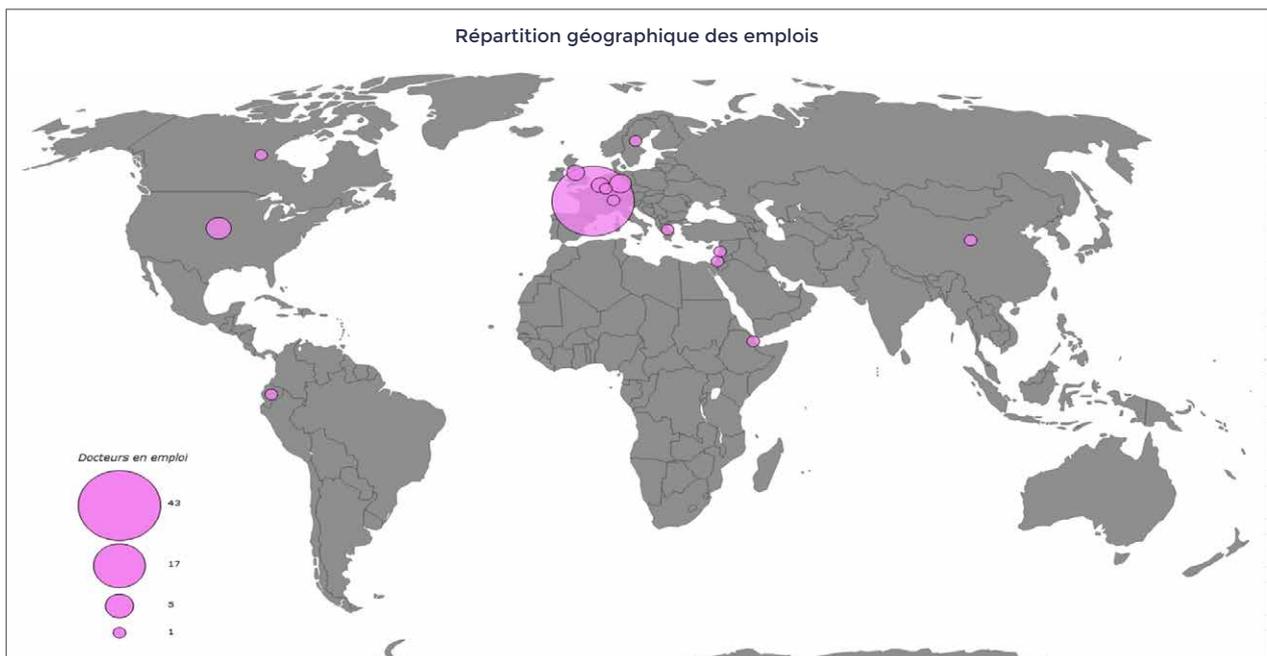
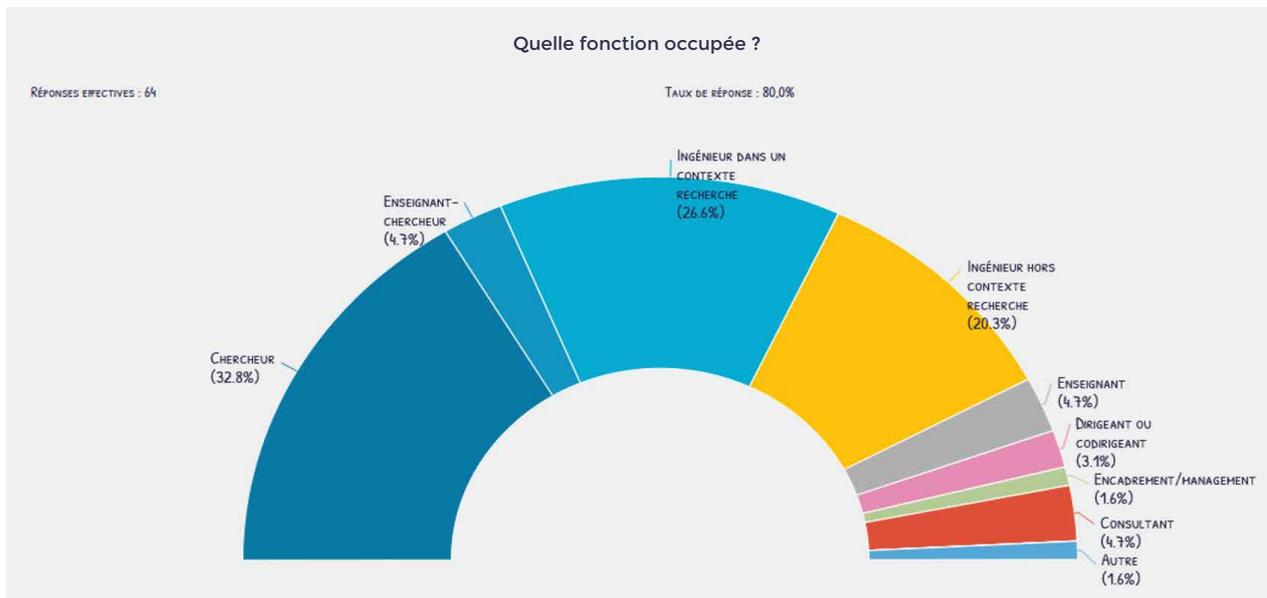
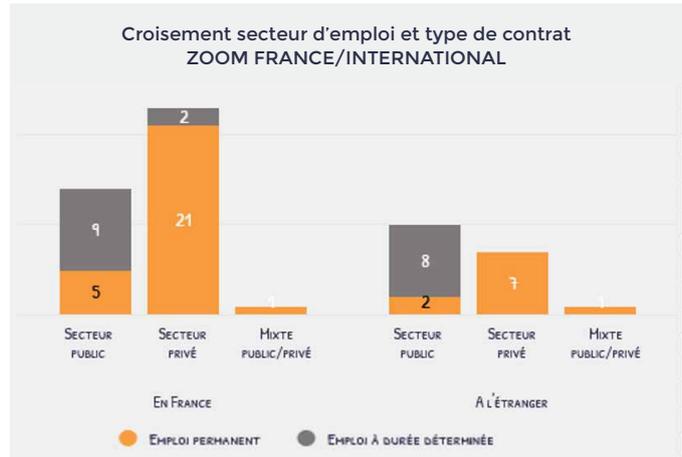


École doctorale Mathématiques, Sciences et technologies de l'information, Informatique (ED MSTII)

MSTII		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	348		1,75%	-1,69%
	Hommes	269	77,30%	3,67%	-3,24%
	Femmes	79	22,70%	-10,76%	3,95%
	Nationalité française	191	54,89%	6,05%	14,37%
	Autres nationalités	157	45,11%	-6,49%	-16,04%
	Master UGA	136	39,08%	-1,72%	-14,47%
	Master international	54	15,52%	-13,00%	-30,77%
Primo-entrants	Total	78	22,41%	-24,27%	-17,02%
	Hommes	66	84,62%	8,94%	-5,71%
	Femmes	12	15,38%	-31,10%	-50,00%
	Nationalité française	46	58,97%	8,47%	9,52%
	Autres nationalités	32	41,03%	-10,09%	-38,46%
	Master UGA	29	37,18%	-4,26%	-36,96%
	Master international	8	10,26%	-24,54%	-55,56%
Relations internationales	Nb cotutelles	12	3,45%	-21,38%	-40,00%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	44	56,41%	-22,53%	-31,25%
	Contrats doctoraux de droit privé	11	14,10%		
	CIFRE	11	14,10%	-19,30%	-38,89%
	Salariés financement non dédié	1	1,28%		-75,00%
	Bourses internationales	4	5,13%	76,07%	300,00%
	Autres financements	8	10,26%	50,92%	33,33%
	Sans financement	0	0,00%		-100,00%
Soutenances	Total docteurs	73		-8,75%	-17,05%
	HDR	7		-12,50%	-12,50%
	Docteurs	56	76,71%	2,28%	-22,22%
	Docteurs	17	23,29%	-6,85%	6,25%
	Durée moyenne thèse (en mois)	42,6		2,16%	1,43%



98,5 %
des doctor.es
en emploi
3 ans après le diplôme



École doctorale Philosophie : Histoire, Créations, Représentations (ED PHILO)

PHILO		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	25		-3,85%	19,05%
	Hommes	19	76,00%	4,00%	46,15%
	Femmes	6	24,00%	-10,86%	-25,00%
	Nationalité française	15	60,00%	20,00%	36,36%
	Autres nationalités	10	40,00%	-20,00%	0,00%
	Master UGA	11	44,00%	27,11%	22,22%
	Master international	3	12,00%	-55,43%	-25,00%
Primo-entrants	Total	5	20,00%	25,00%	-16,67%
	Hommes	4	80,00%	6,67%	33,33%
	Femmes	1	20,00%	-20,00%	-66,67%
	Nationalité française	3	60,00%	-20,00%	50,00%
	Autres nationalités	2	40,00%	60,00%	-50,00%
	Master UGA	3	60,00%	20,00%	50,00%
	Master international	0	0,00%	0,00%	-100,00%
Relations internationales	Nb cotutelles	8	32,00%	-16,80%	-20,00%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	2	40,00%	60,00%	0,00%
	Contrats doctoraux de droit privé	0	0,00%		
	CIFRE	1	20,00%		
	Salariés financement non dédié	1	20,00%	-60,00%	-66,67%
	Bourses internationales	0	0,00%		-100,00%
	Autres financements	0	0,00%		
	Sans financement	1	20,00%	-20,00%	
Soutenances	Total docteurs	2		-50,00%	-33,33%
	HDR	0			
	Docteurs	2	100,00%	300,00%	100,00%
	Docteurs	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
	Durée moyenne thèse (en mois)	71,5		14,04%	46,82%

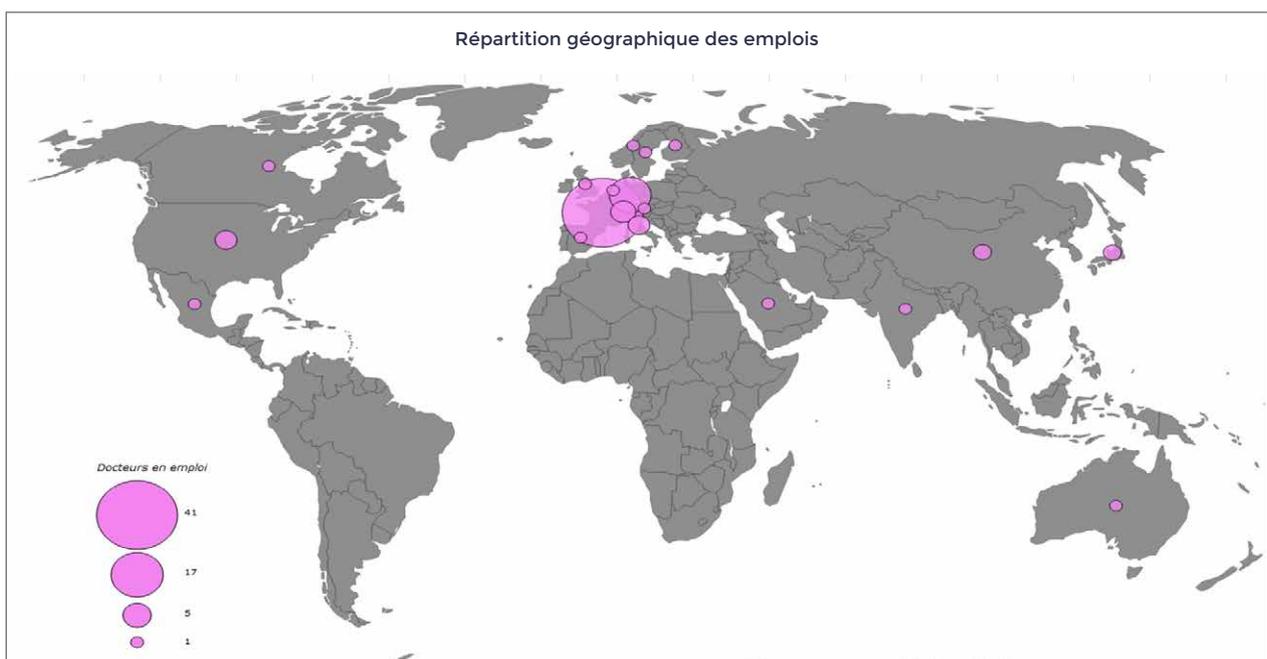
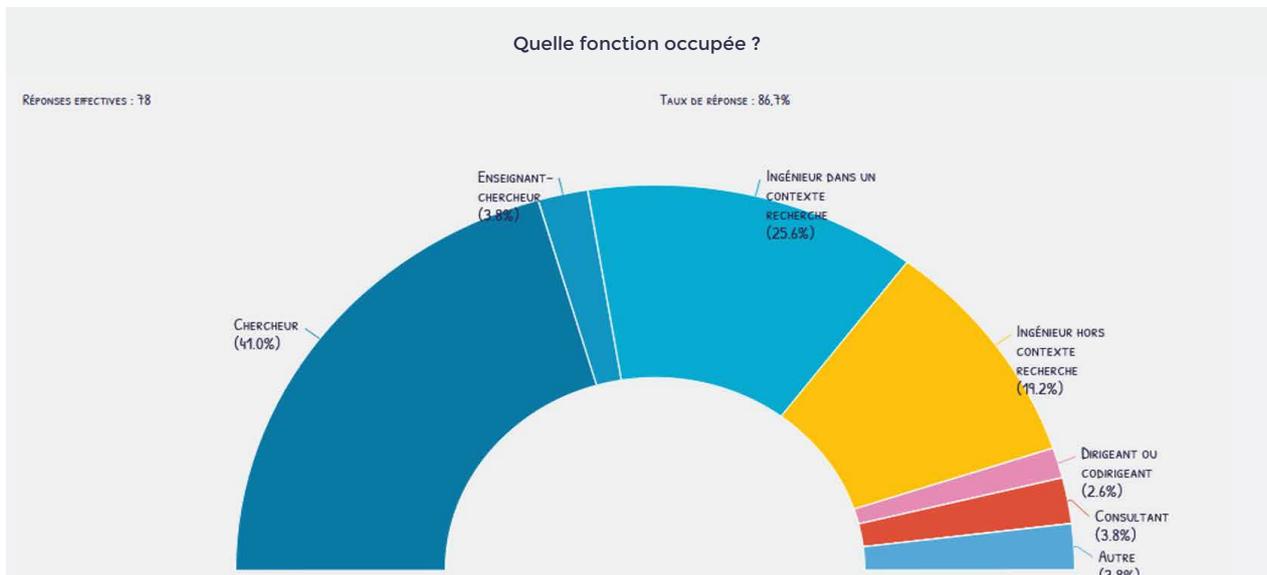
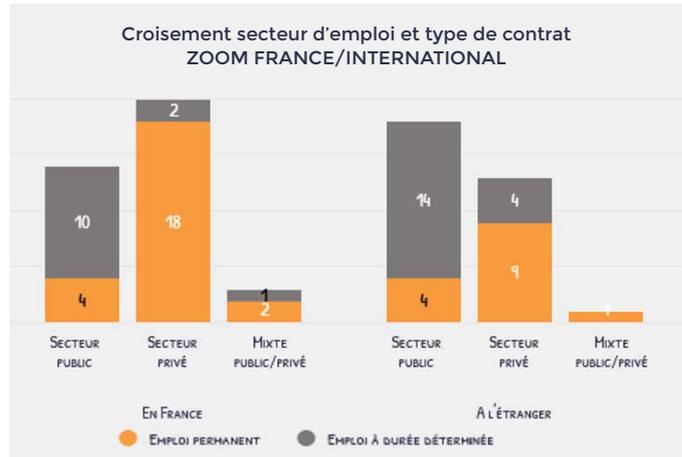


École doctorale de Physique (ED PHYS)

PHYSIQUE		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	385		0,00%	6,65%
	Hommes	296	76,88%	-0,67%	6,86%
	Femmes	89	23,12%	2,30%	5,95%
	Nationalité française	219	56,88%	1,86%	17,11%
	Autres nationalités	166	43,12%	-2,35%	-4,60%
	Master UGA	144	37,40%	9,09%	23,08%
	Master international	100	25,97%	-10,71%	-13,04%
Primo-entrants	Total	110	28,57%	-11,29%	15,79%
	Hommes	79	71,82%	-9,13%	11,27%
	Femmes	31	28,18%	34,41%	29,17%
	Nationalité française	62	56,36%	-9,23%	34,78%
	Autres nationalités	48	43,64%	15,13%	-2,04%
	Master UGA	45	40,91%	-0,53%	50,00%
	Master international	25	22,73%	-11,93%	-21,88%
Relations internationales	Nb cotutelles	25	6,49%	8,70%	-16,67%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	67	60,91%	2,06%	11,67%
	Contrats doctoraux de droit privé	25	22,73%		
	CIFRE	6	5,45%	125,45%	50,00%
	Salariés financement non dédié	0	0,00%	-100,00%	
	Bourses internationales	1	0,91%	12,73%	
	Autres financements	11	10,00%	-72,44%	-64,52%
	Sans financement	0	0,00%		
Soutenances	Total docteurs	98		4,26%	5,38%
	HDR	14		55,56%	-36,36%
	Docteurs	73	74,49%	-7,87%	2,82%
	Docteurs	25	25,51%	33,22%	13,64%
	Durée moyenne thèse (en mois)	41,8		-0,48%	5,56%



97,5 %
des docteur.es
en emploi
3 ans après le diplôme

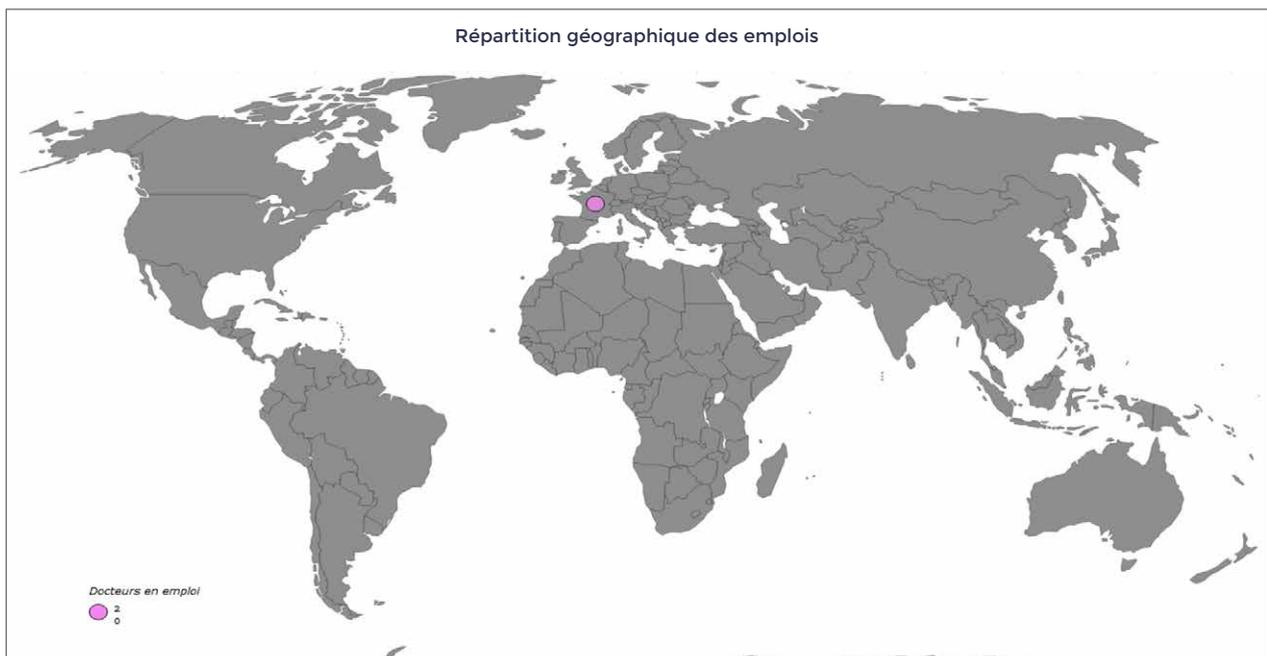
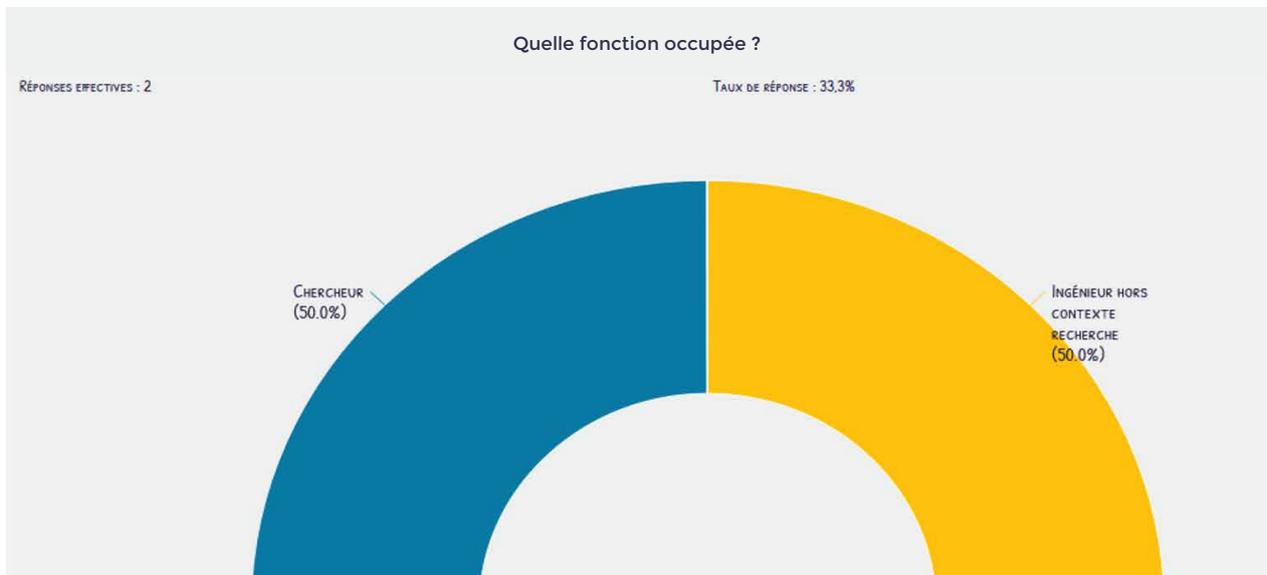
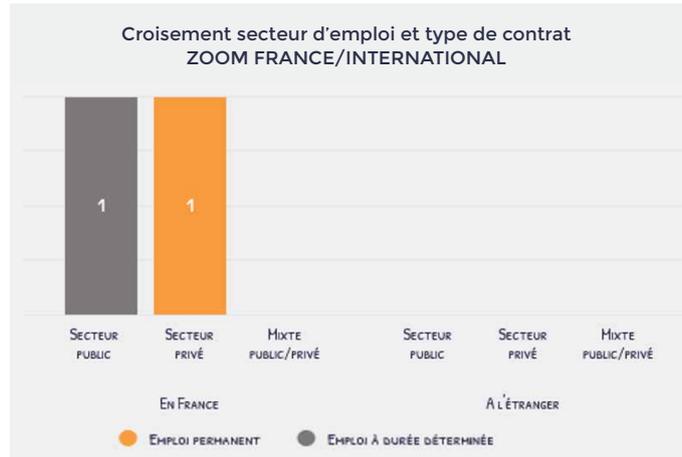


École doctorale Sciences Économiques (ED SE)

SE		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	42		-4,55%	5,00%
	Hommes	28	66,67%	12,82%	7,69%
	Femmes	14	33,33%	-18,52%	0,00%
	Nationalité française	18	42,86%	17,86%	20,00%
	Autres nationalités	24	57,14%	-10,20%	-4,00%
	Master UGA	29	69,05%	16,85%	20,83%
	Master international	3	7,14%	-37,14%	-50,00%
Primo-entrants	Total	9	21,43%	-10,00%	0,00%
	Hommes	6	66,67%	33,33%	0,00%
	Femmes	3	33,33%	-33,33%	0,00%
	Nationalité française	6	66,67%	33,33%	100,00%
	Autres nationalités	3	33,33%	-33,33%	-50,00%
	Master UGA	7	77,78%	29,63%	40,00%
	Master international	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
Relations internationales	Nb cotutelles	3	7,14%	214,29%	-50,00%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	7	77,78%	677,78%	40,00%
	Contrats doctoraux de droit privé	0	0,00%		
	CIFRE	0	0,00%	-100,00%	
	Salariés financement non dédié	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
	Bourses internationales	2	22,22%		100,00%
	Autres financements	0	0,00%	-100,00%	
	Sans financement	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
Soutenances	Total docteurs	6		-33,33%	-33,33%
	HDR	1			-50,00%
	Docteurs	2	33,33%	-40,00%	-71,43%
	Docteures	4	66,67%	50,00%	100,00%
	Durée moyenne thèse (en mois)	52,8		-14,01%	3,94%



66,7 %
des docteur.es
en emploi
3 ans après le diplôme

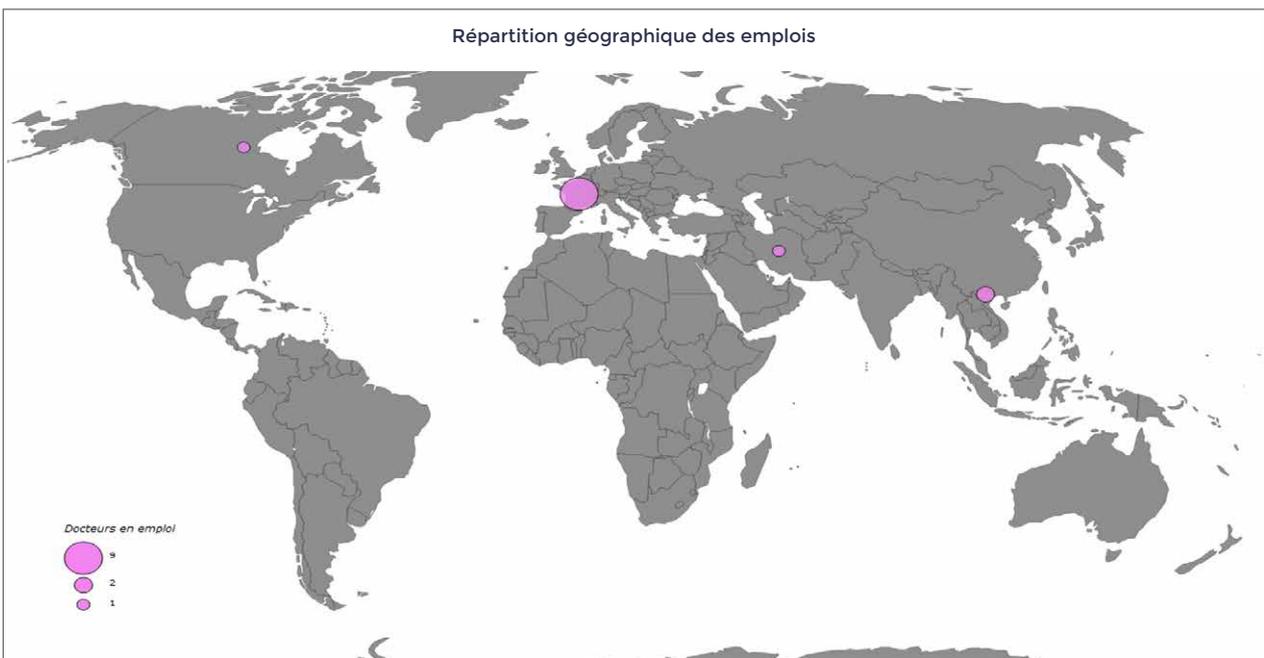
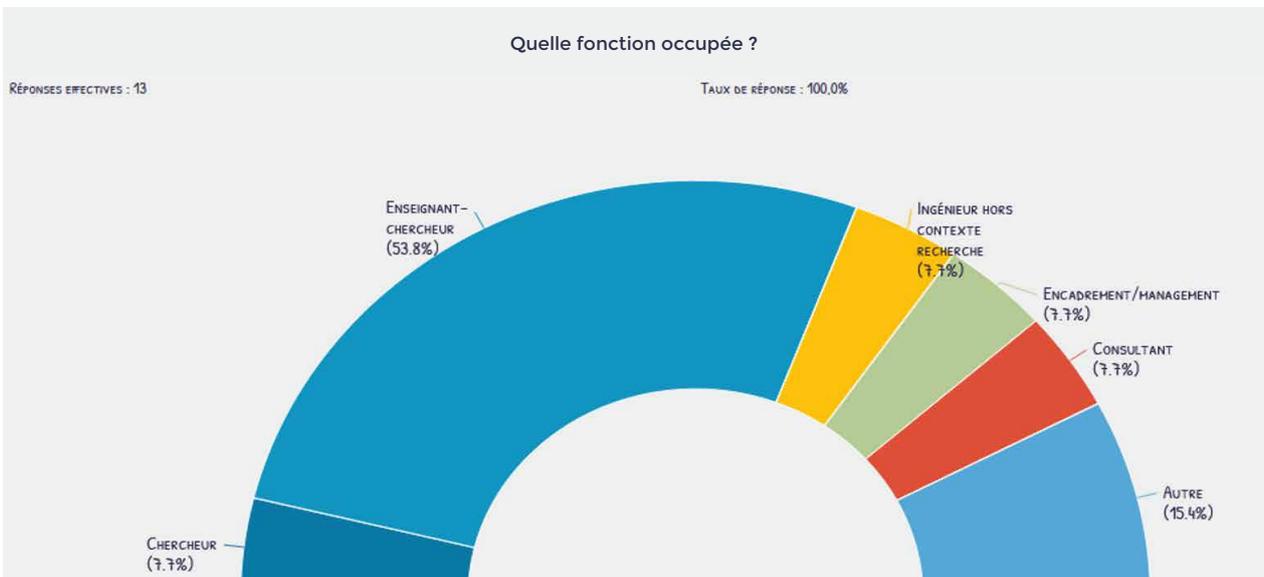
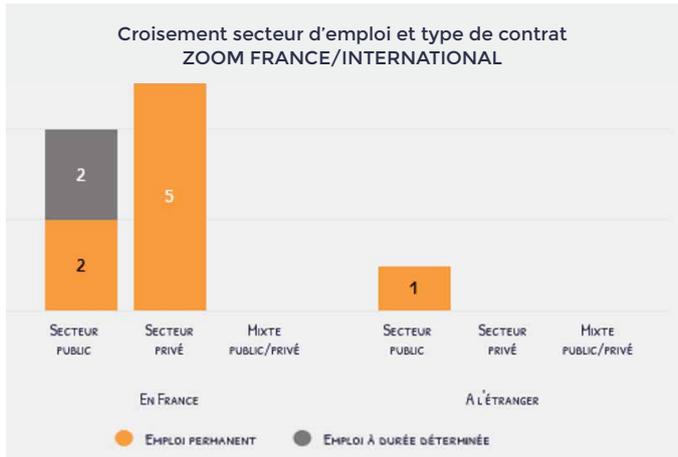


École doctorale Sciences de Gestion (ED SG)

SG		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	53		-11,67%	-15,87%
	Hommes	29	54,72%	2,59%	11,54%
	Femmes	24	45,28%	-2,96%	-35,14%
	Nationalité française	25	47,17%	17,92%	-7,41%
	Autres nationalités	28	52,83%	-11,95%	-22,22%
	Master UGA	28	52,83%	2,25%	0,00%
	Master international	6	11,32%	-32,08%	-57,14%
Primo-entrants	Total	10	18,87%	-47,37%	-37,50%
	Hommes	5	50,00%	-26,92%	-44,44%
	Femmes	5	50,00%	58,33%	-28,57%
	Nationalité française	7	70,00%	121,67%	0,00%
	Autres nationalités	3	30,00%	-56,15%	-66,67%
	Master UGA	6	60,00%	14,00%	20,00%
	Master international	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
Relations internationales	Nb cotutelles	4	7,55%	13,21%	-33,33%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	5	50,00%	35,71%	-37,50%
	Contrats doctoraux de droit privé	0	0,00%		
	CIFRE	2	20,00%	90,00%	
	Salariés financement non dédié	3	30,00%	-5,00%	-25,00%
	Bourses internationales	0	0,00%		
	Autres financements	0	0,00%	-100,00%	
	Sans financement	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
Soutenances	Total docteurs	11		37,50%	22,22%
	HDR	7		75,00%	133,33%
	Docteurs	4	36,36%	-51,52%	100,00%
	Docteurs	7	63,64%	154,55%	0,00%
	Durée moyenne thèse (en mois)	48,1		-11,90%	-9,93%



100,0 %
des doctor.es
en emploi
3 ans après le diplôme

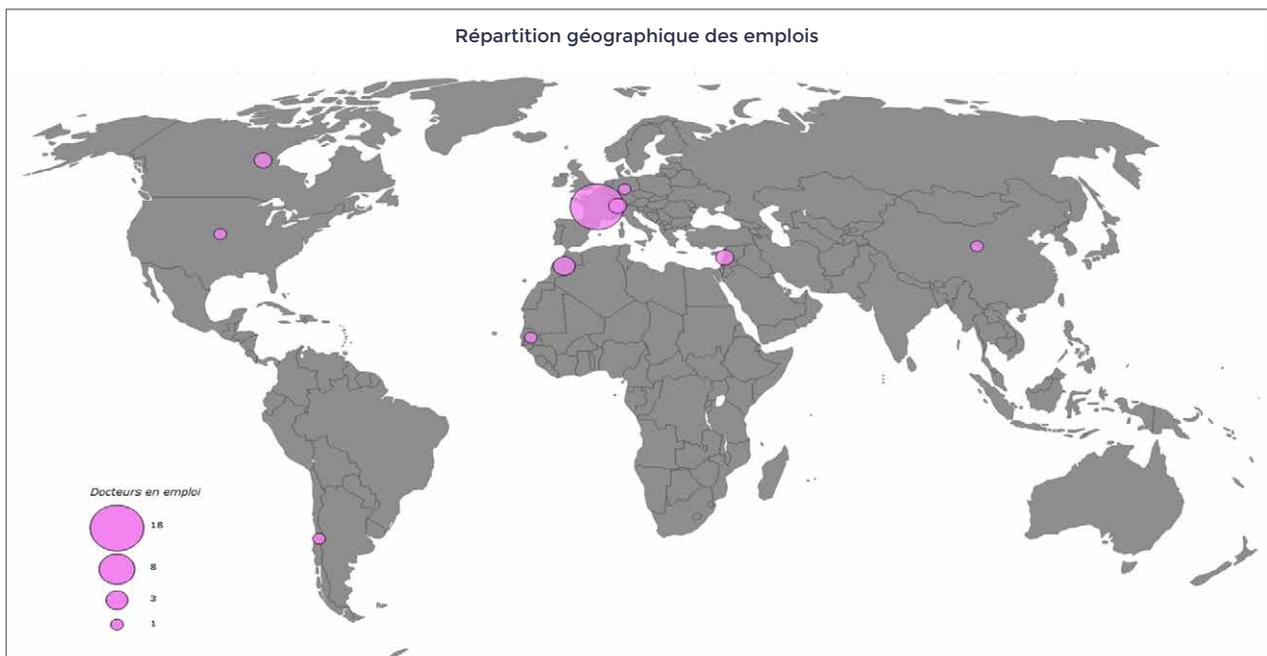
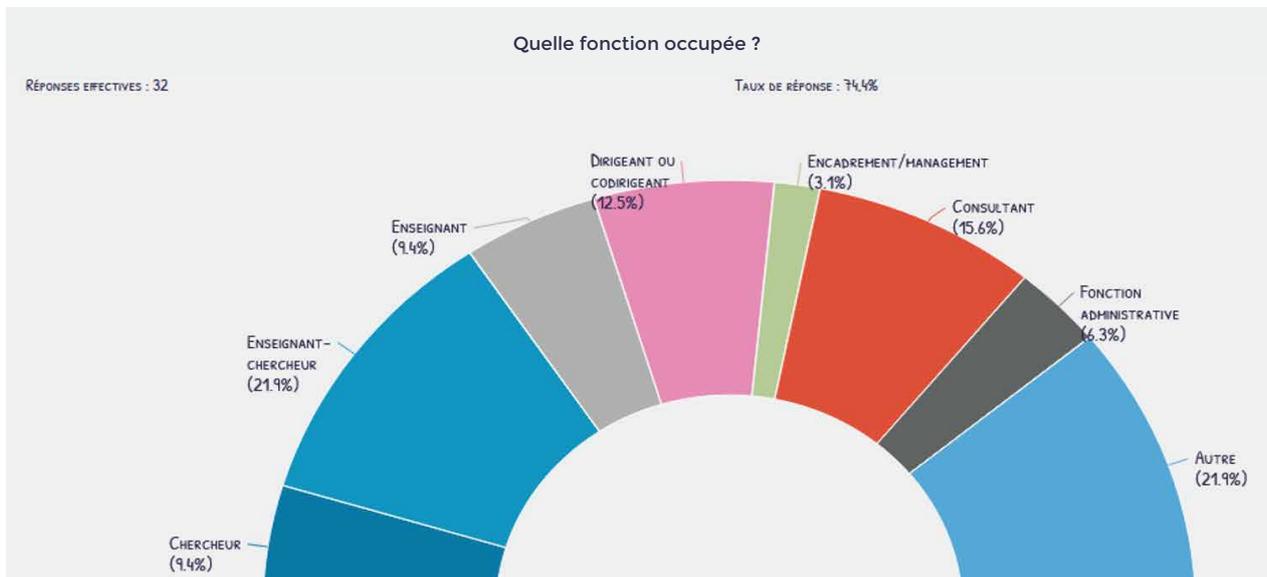
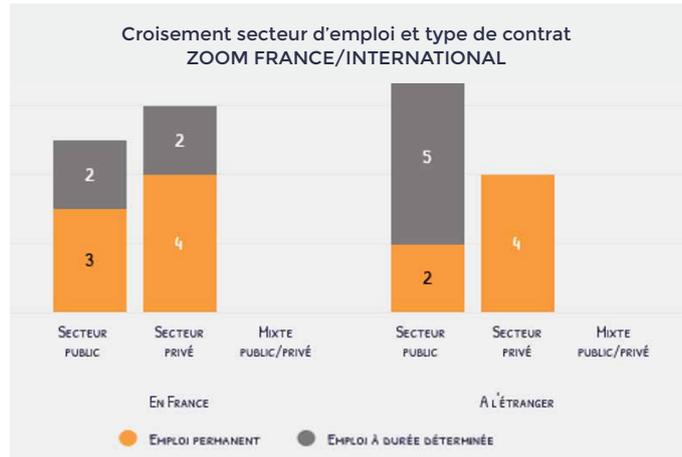


École doctorale Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire (ED SHPT)

SHPT		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	270		3,85%	-6,25%
	Hommes	127	47,04%	2,77%	-3,05%
	Femmes	143	52,96%	-2,34%	-8,92%
	Nationalité française	195	72,22%	0,96%	0,00%
	Autres nationalités	75	27,78%	-2,40%	-19,35%
	Master UGA	126	46,67%	-2,15%	-17,11%
	Master international	27	10,00%	-13,33%	-43,75%
Primo-entrants	Total	43	15,93%	-15,69%	-10,42%
	Hommes	22	51,16%	-3,36%	-8,33%
	Femmes	21	48,84%	3,78%	-12,50%
	Nationalité française	36	83,72%	12,36%	9,09%
	Autres nationalités	7	16,28%	-36,14%	-53,33%
	Master UGA	16	37,21%	11,63%	6,67%
	Master international	5	11,63%	-1,16%	-44,44%
Relations internationales	Nb cotutelles	31	11,48%	-0,49%	-26,19%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	19	44,19%	-13,33%	-13,64%
	Contrats doctoraux de droit privé	0	0,00%		
	CIFRE	5	11,63%	18,60%	0,00%
	Salariés financement non dédié	14	32,56%	84,50%	133,33%
	Bourses internationales	2	4,65%	-20,93%	100,00%
	Autres financements	1	2,33%	-60,47%	-87,50%
	Sans financement	2	4,65%	-52,56%	-66,67%
Soutenances	Total docteurs	33		3,13%	-17,50%
	HDR	4		-33,33%	-33,33%
	Docteurs	16	48,48%	3,43%	14,29%
	Docteurs	17	51,52%	-3,03%	-34,62%
	Durée moyenne thèse (en mois)	60,2		-12,63%	2,73%



93,9 %
des doctor.es
en emploi
3 ans après le diplôme

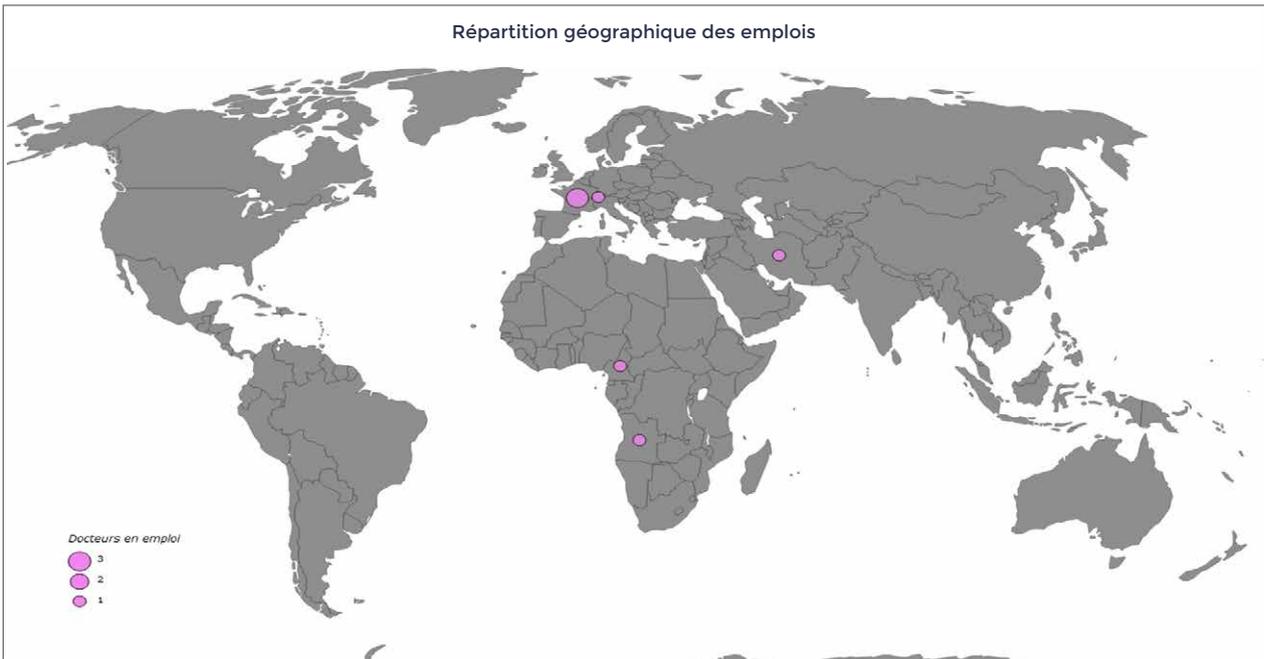
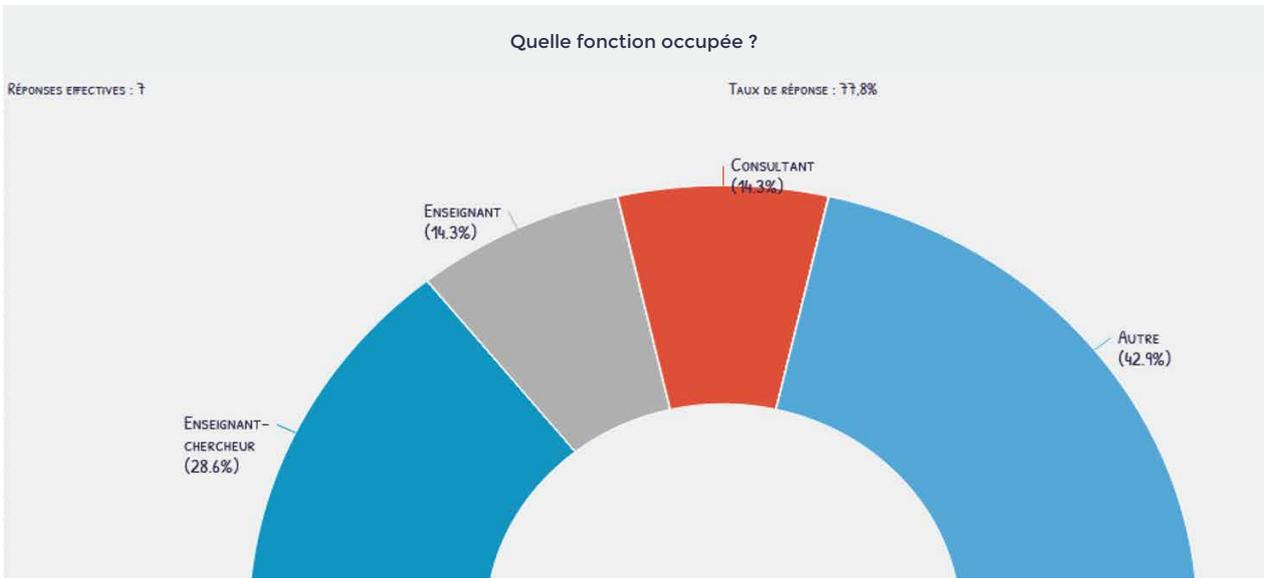
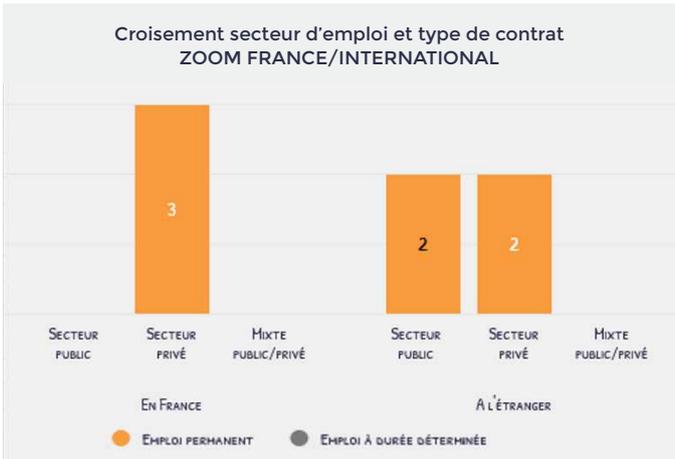


École doctorale Sciences Juridiques (ED SJ)

SJ		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	107		-18,94%	-23,57%
	Hommes	44	41,12%	-4,77%	-34,33%
	Femmes	63	58,88%	3,63%	-13,70%
	Nationalité française	56	52,34%	3,11%	-25,33%
	Autres nationalités	51	47,66%	-3,21%	-21,54%
	Master UGA	71	66,36%	10,87%	-18,39%
	Master international	12	11,21%	-7,48%	9,09%
Primo-entrants	Total	10	9,35%	-52,38%	-71,43%
	Hommes	7	70,00%	47,00%	-56,25%
	Femmes	3	30,00%	-42,73%	-84,21%
	Nationalité française	5	50,00%	5,00%	-68,75%
	Autres nationalités	5	50,00%	-4,55%	-73,68%
	Master UGA	6	60,00%	40,00%	-70,00%
	Master international	2	20,00%	110,00%	-50,00%
Relations internationales	Nb cotutelles	11	10,28%	-3,07%	-42,11%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	5	50,00%	50,00%	-16,67%
	Contrats doctoraux de droit privé	0	0,00%		
	CIFRE	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
	Salariés financement non dédié	5	50,00%	75,00%	-16,67%
	Bourses internationales	0	0,00%	107,00%	-100,00%
	Autres financements	0	0,00%		-100,00%
	Sans financement	0	0,00%	-100,00%	-100,00%
Soutenances	Total docteurs	21		31,25%	133,33%
	HDR	2		100,00%	0,00%
	Docteurs	9	42,86%	-2,04%	28,57%
	Docteurs	12	57,14%	1,59%	500,00%
	Durée moyenne thèse (en mois)	75,1		-8,53%	24,34%



100,0 %
des doctor.es
en emploi
3 ans après le diplôme

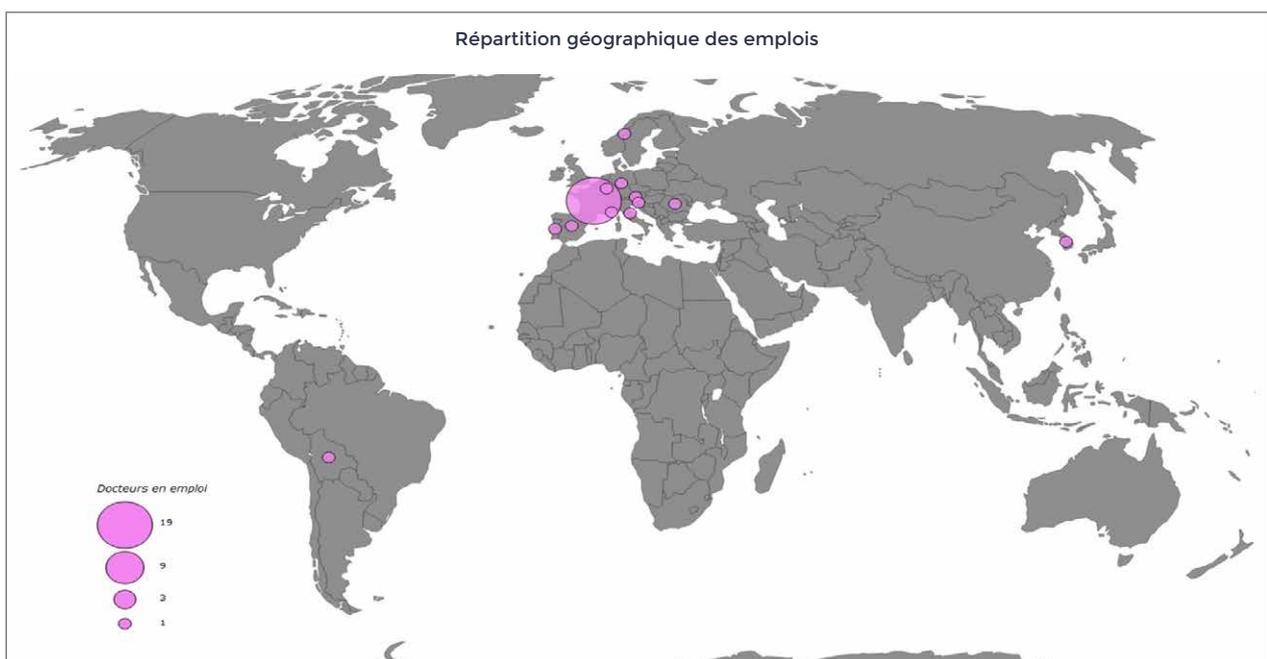
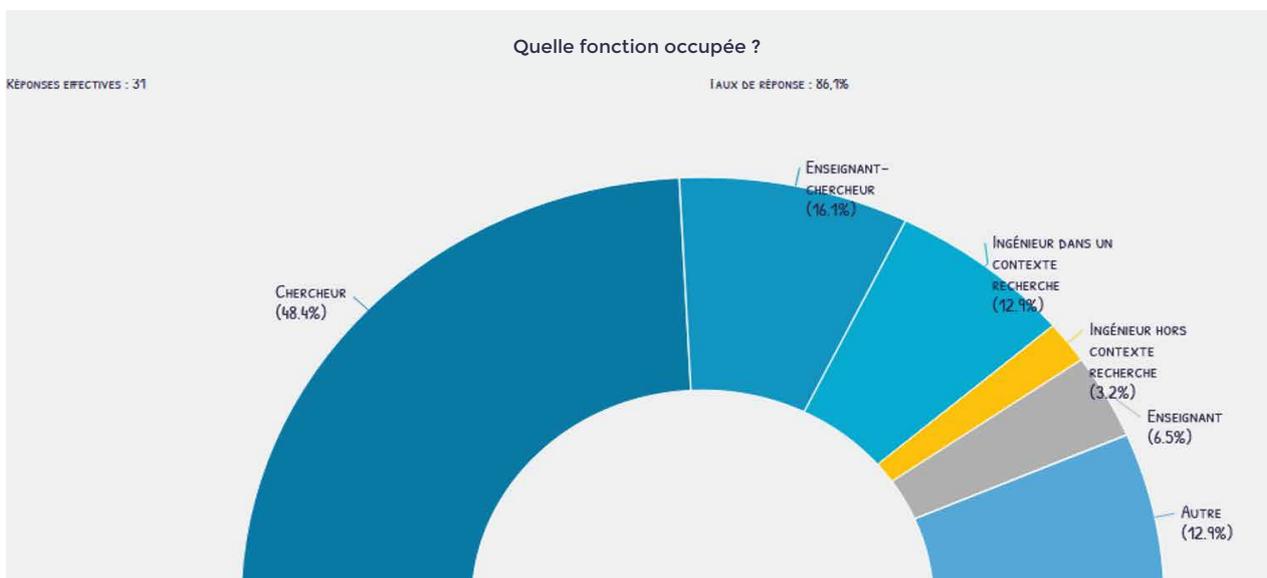
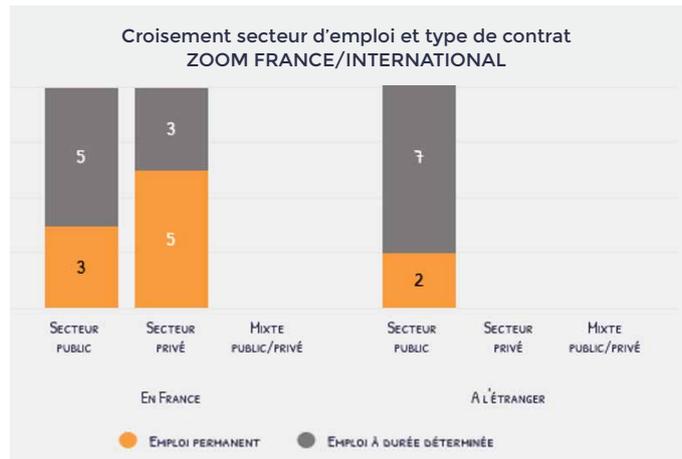


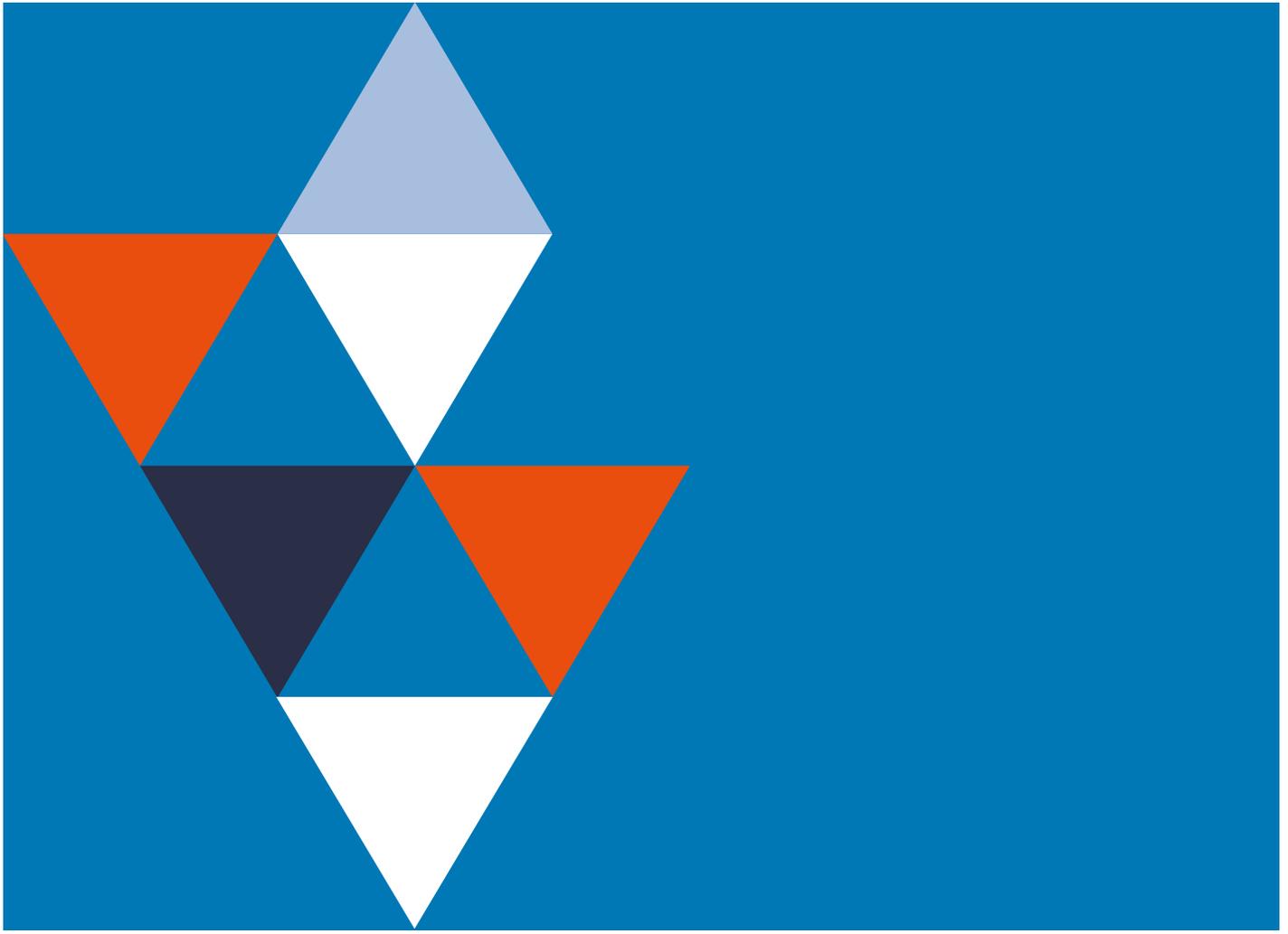
École doctorale Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes (ED STEP)

STEP		2022-23			
		Nombre	Part	Évolution n-1	Évolution n-5
Inscriptions	Total	153		-6,13%	1,32%
	Hommes	95	62,09%	-8,82%	1,06%
	Femmes	58	37,91%	18,83%	1,75%
	Nationalité française	76	49,67%	5,15%	0,00%
	Autres nationalités	77	50,33%	-4,61%	2,67%
	Master UGA	51	33,33%	-10,93%	-20,31%
	Master international	48	31,37%	0,27%	11,63%
Primo-entrants	Total	31	20,26%	-34,04%	-31,11%
	Hommes	17	54,84%	-14,09%	-50,00%
	Femmes	14	45,16%	24,86%	27,27%
	Nationalité française	19	61,29%	10,79%	-13,64%
	Autres nationalités	12	38,71%	-13,36%	-47,83%
	Master UGA	13	41,94%	79,18%	-35,00%
	Master international	6	19,35%	-43,15%	-45,45%
Relations internationales	Nb cotutelles	10	6,54%	-3,15%	-47,37%
Financements des primo-entrants	Contrats doctoraux de droit public	22	70,97%	1,08%	-31,25%
	Contrats doctoraux de droit privé	2	6,45%		
	CIFRE	2	6,45%	51,61%	0,00%
	Salariés financement non dédié	0	0,00%	-100,00%	
	Bourses internationales	3	9,68%	127,42%	
	Autres financements	3	9,68%	-49,46%	-72,73%
	Sans financement	0	0,00%		
Soutenances	Total docteurs	39		-4,88%	-17,02%
	HDR	1		-50,00%	-88,89%
	Docteurs	25	64,10%	-9,37%	4,17%
	Docteurs	14	35,90%	22,65%	-39,13%
	Durée moyenne thèse (en mois)	42,5		2,66%	4,17%



96,9 %
des docteur.es
en emploi
3 ans après le diplôme





Collège des études doctorales

Maison du doctorat Jean Kuntzmann
110 rue de la Chimie
38400 Saint-Martin-d'Hères

doctorat.univ-grenoble-alpes.fr